



QUESTION BRÛLANTE

La majorité présidentielle relance son projet de référendum



Une manifestation de l'opposition à Kinshasa

Le secrétaire général adjoint de la majorité présidentielle (MP) a, au cours d'une récente sortie médiatique, fait un plaidoyer pour l'organisation d'un référendum, car, a-t-il dit, « il est temps de se tourner vers le peuple pour qu'il s'exprime par voie référendaire » en conformité avec l'ar-

ticle 5 de la Constitution. D'après lui, après plusieurs tentatives infructueuses des négociations pour sortir de la crise multiforme qui gangrène le pays, l'heure est venue de s'en remettre au souverain primaire afin qu'il se prononce par rapport à son destin. Il est clair que le microcosme poli-

tique congolais va à nouveau se remettre en ébullition sur cette question de référendum qui, déjà, divise avec, à la clé, une opposition qui la juge inopportune estimant que tous les efforts devront plutôt être orientés vers l'organisation des élections.

Page 3

ENJEUX POLITIQUES

Vers un report de la présidentielle en novembre 2018

Le calendrier électoral élaboré sur la base de l'Accord du 31 décembre et que la Céni se réserve encore le droit de publier prévoit l'organisation des élections en novembre 2018. Ses grandes articulations ont été déroulées pendant l'atelier de formation des journalistes organisé du 26 au 27 juin par la Céni à travers son Centre d'informations électorales avec l'appui du Pnud. Ce chronogramme avait été arrêté par les experts de la communauté internationale, particulièrement ceux de l'OIF avec le général Sangaré et ceux de la Céni lors du dialogue de la Cité de l'UA en octobre 2016. Dans l'entourage de la centrale électorale, l'on qualifie déjà l'échéance de décembre 2017 de date politique qui n'engage que les politiciens car difficile à respecter techniquement.

Page 2



Des électeurs devant un bureau de vote à Kinshasa

UNICEF

La crise au Kasai est une catastrophe croissante pour les enfants

Dans un communiqué de presse, l'Unicef tire la sonnette d'alarme sur la situation des enfants dans le Grand Kasai. Selon cette agence onusienne, la crise du Grand Kasai en RDC « est une catastrophe croissante pour les enfants ». Les conflits et la violence qu'ont connus les populations de cette partie du pays ont contraint plus de cent mille en-

fants à fuir leur foyer. Ces enfants, fait savoir l'Unicef, sont maintenant confrontés à un avenir incertain. « Le déplacement les a éloignés de leurs maisons, les a forcés à quitter l'école et les rend vulnérables à la malnutrition et à la maladie ». C'est ainsi qu'il offre des services de santé essentiels et aide les enfants à retourner à l'école.

Page 3

PARUTION

Jean-Pierre Mavungu publie sur la justice constitutionnelle en RDC

« La justice constitutionnelle en République démocratique du Congo », c'est le titre d'un ouvrage pratiquement pédagogique publié aux Éditions universitaires africaines, par Jean-Pierre Mavungu Mvumbi-Ngoma. Ce juge de la Cour constitutionnelle de la RDC, juge ad hoc honoraire de la Cour internationale de justice de la Haye et professeur aux facultés de droit de l'Université de Kinshasa et de l'Université protestante au Congo donne un « aperçu sur la compétence de la Cour constitutionnelle et la procédure devant cette haute juridiction ».

Jean-Pierre Mavungu fait observer : « La grande partie de la population, pire, même certains praticiens du droit n'ont pas de bonnes informations sur la mission de la Cour Constitutionnelle.

Page 6

ÉDITORIAL

Gare

L'annonce du retrait possible des troupes tchadiennes opérant au Mali que le président Idriss Deby Itno a formulée dimanche sur la chaîne de télévision française TV5 Monde n'en finit pas de faire des vagues en Europe. Et pour cause, car une telle action survenant alors que la situation ne cesse de se dégrader dans l'immense zone du Sahel aurait à coup sûr des conséquences dramatiques pour l'Afrique du Nord et pour l'Europe du Sud.

Ce que n'ont visiblement pas compris les dirigeants du Vieux continent c'est qu'en laissant certains d'entre eux programmer, puis organiser l'assassinat du guide libyen Mouammar Kadhafi il y a cinq ans, ils allaient provoquer une crise qu'ils seraient ensuite incapables de gérer et qui aurait pour leurs pays des conséquences désastreuses. Ne tenant aucun compte des alertes que leur lançaient plusieurs dirigeants africains, le président Denis Sassou N'Gusso en particulier, leur aveuglement a fait de la Libye une zone de non droit dans laquelle prolifèrent tout à la fois les mafias criminelles et les sectes fanatiques.

La vague de migrants qui en est résultée et qui ne cesse d'enfler génère en Europe même une crise humanitaire, sociale dont personne n'est capable aujourd'hui de mesurer les conséquences à moyen et long terme. Si le Tchad, asphyxié par la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, se replie sur lui-même et retire les troupes engagées hors de ses frontières l'on peut être certain que les désordres présents prendront une toute autre dimension. D'où l'inquiétude qui grandit en Grèce, en Italie, en Espagne, en France et ailleurs.

Le temps est proche où les pays riches du Nord qui ont exploité sans vergogne les pays du Sud vont devoir leur rendre une partie de ce qu'ils leur ont volé pendant des siècles. Et ce message, énoncé dimanche également par notre président, Denis Sassou N'Gusso, sur l'antenne de TV5 monde de façon certes plus diplomatique va devoir être entendu par ceux auxquels il s'adresse.

Quelle forme ce juste retour de l'Histoire prendra-t-il ? Nul ne peut encore le dire avec certitude, mais l'issue du débat ne fait d'ores et déjà aucun doute. Voyons donc si la France d'Emmanuel Macron osera prendre la tête du mouvement qui se dessine.

Le courrier de Kinshasa

ENJEUX POLITIQUES

Vers un report de la présidentielle en novembre 2018

Le calendrier électoral élaboré sur la base de l'Accord du 31 décembre et que la Céni se réserve encore le droit de publier prévoit l'organisation des élections en novembre 2018.

On le dit déjà tout bas dans certains milieux politiques. Les élections prévues d'ici décembre 2017 n'auront pas lieu comme prévu. Cette échéance fixée par les politiques et contenue dans l'accord du 31 décembre



Corneille Naanga

se passe pour une vue de l'esprit au regard des contraintes qui, à ce jour, plombent le processus électoral qui a du mal à prendre ses marques. L'absence d'un calendrier électoral couplé à la carence d'une loi sur la répartition des sièges à voter au Parlement n'incite guère à l'optimisme quant à la tenue, d'ici décembre 2017, des scrutins.

C'est autant dire qu'il y a des préalables non encore rencontrés de nature à hypothéquer la tenue des élections lesquelles sont censées transiter par un certain nombre d'étapes préliminaires dont l'enrôlement

des électeurs, la commande par appel d'offres du matériel électoral (urnes et bulletins notamment), le déploiement du matériel électoral sur toute l'étendue du territoire national, etc. Toutes ces étapes jusqu'à la publication définitive des résultats requièrent du temps à intégrer dans le timing électoral. Or, tenant compte du laps de temps restant jusqu'à décembre 2017, il devient quasi impossible de respecter l'échéance fixée dans

bien un chronogramme électoral enfouis dans les tiroirs de la Céni et qui n'attend que l'occasion propice pour être divulgué. Ce calendrier électoral élaboré sur la base de l'Accord du 31 décembre prévoit l'organisation des élections en novembre 2018. Il avait été arrêté par les experts de la Communauté internationale, particulièrement ceux de l'OIF avec le général Sangaré et ceux de la Céni lors du dialogue de la Cité de l'UA en octobre 2016.

Il s'agit d'un chronogramme technique qui tient compte de toutes les contraintes liées au processus électoral, explique-t-on. Le fait que ce projet de calendrier soit toujours gardé secret jusqu'à ce jour et que la Céni tarde à le publier procèderait des précautions que voudrait s'entourer Corneille Naanga qui, cette fois-ci, ne veut pas voir son chronogramme être remis en cause. Car en cas de sa non-réalisation, c'est à lui que l'opinion demandera des comptes et non aux hommes politiques qui l'y poussent.

À noter par ailleurs que dans l'hypothèse de plus en plus plausible de la non-tenue des élections en décembre 2017, il existe une incise dans l'Accord politique du 31 décembre qui donne la possibilité aux trois institutions (CNSA - Céni - gouvernement) de repousser si nécessaire la date des trois premières séquences électorales: présidentielle, législative et provinciale. Une disposition qui, selon certaines langues, ouvrirait certainement la voie à des nouvelles conciliabules politiques en vue de la tenue d'un troisième dialogue censé résoudre l'impasse qui va alors se dessiner.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

QUESTIONS DE L'HEURE

La majorité présidentielle relance son projet référendaire

Face à la crise politique persistante qui gangrène le pays, le secrétaire général adjoint de la majorité présidentielle estime qu'il est temps de se tourner vers le peuple pour qu'il s'exprime par référendum.

Le sujet passait, jusqu'il y a peu, pour tabou dans certains milieux politiques. On en parlait du bout de lèvres. Et puis, comme réveillés d'un profond sommeil, les acteurs politiques, particulièrement ceux de la majorité présidentielle (MP), en font aujourd'hui leur dada et en parlent sans la moindre restriction. C'est le cas notamment du secrétaire général adjoint de cette famille politique qui ne fait plus mystère sur l'intention avouée de son camp politique de recourir au référendum pour tenter de sortir le pays de la crise persistante dans laquelle il s'est engouffré. Joseph Kokonyangi l'a, en effet, déclaré mardi 27 juin devant des journalistes qu'il recevait en conférence de presse. Il

a, en fait, dit tout haut ce qui se trame dans sa famille politique qui, jusqu'il y a quelques jours, faisait la fine bouche sur cette question.

Ce cadre de la MP a, sans ambages, fait un plaidoyer pour l'organisation d'un référendum, car, a-t-il dit, « il est temps de se tourner vers le peuple pour qu'il s'exprime par référendum ». L'article 5 de la Constitution parlant de la souveraineté du peuple par voie référendaire est donc en passe de s'appliquer, a averti ce cadre de la MP tout en rappelant que « tout pouvoir émane du peuple qui l'exerce directement par voie de référendum ou d'élections et indirectement par ses représentants ».

De la sorte, il estime que l'heure est venue de se retourner vers le souverain primaire pour qu'il s'exprime sur la marche du pays après autant d'échecs enregistrés dans les différents dialogues organisés entre acteurs politiques. Des concertations nationales aux négociations de l'Union afri-

caine en passant par celles sous l'égide des évêques catholiques au Centre interdiocésain organisées entre 2013 et 2015, l'orateur les a qualifiées toutes « d'échecs ». Et d'asséner : « Si nous les politiques, on n'est plus capable de nous entendre et que les problèmes persistent après toutes ces négociations politiques, nous allons retourner au peuple. Nous allons venir vous questionner : qu'est-ce que vous voulez, vous peuple congolais? ». Pour ce cadre de la MP qui exprimait là les vues de la plate-forme présidentielle sur cette matière, il est temps de remettre le pouvoir entre les mains du peuple afin que ce dernier se prononce par rapport à son destin.

Ces déclarations ne manqueront certainement pas de faire tâche d'huile. On se rappelle du bruit qu'avait suscité dernièrement dans le microcosme politique congolais l'existence d'un projet de référendum dans le sérail présidentiel. Des voix s'étaient alors fait

entendre dans les rangs de la MP pour réfuter une telle allégation. Toutefois, il a été reconnu la saisine du gouvernement sur une proposition de loi élaborée par deux députés nationaux. Selon le mémoire explicatif, ces derniers auraient constaté que « si le Parlement avait bien légiféré abondamment pour fixer les conditions d'organisation des élections, il n'en est pas de même pour le référendum à l'exception de la loi n°05/010 du 22 juin 2005 portant organisation du référendum constitutionnel en RDC adoptée ponctuellement à l'époque dans le seul objectif de permettre l'adoption de la Constitution de 2006 ».

Pour le camp présidentiel, il n'était pas question d'organiser un référendum dans l'immédiat ou de réformer la Constitution, comme certains l'avaient insinué.

Le projet de loi dont question avait plutôt pour motivation essentielle de préciser le cadre juridique pour organiser un référendum, juste pour com-

bler la lacune décelée. « Notre gouvernement a été saisi pour avis », avait indiqué Lambert Mende, porte-parole du gouvernement tout en faisant savoir que la Constitution adoptée effectivement en 2006 prévoit le recours au référendum pour décider sur des questions autres que son adoption.

Il est clair que le microcosme politique congolais va à nouveau se remettre en ébullition sur cette question de référendum qui, déjà, divise avec, à la clé, une opposition qui la juge inopportune estimant que tous les efforts devront plutôt être orientés vers l'organisation des élections. « Nous allons nous réunir pour barrer la route à ces imposteurs de dernière minute. Ils veulent troubler les eaux alors que notre peuple n'attend que les élections, pas autre chose », a réagi Jean Bertrand Ewanga, cadre de la Dynamique de l'opposition. Dossier à suivre.

Alain Diasso

GRAND KASAÏ

L'Unicef déplore la situation des enfants victimes de la crise

Dans un communiqué de presse, l'Unicef tire la sonnette d'alarme sur les conflits dans le Grand Kasaï qui constituent « une catastrophe croissante pour les enfants ».

La violence qu'a connue les populations de cette partie du pays a contraint plus de cent mille enfants à fuir leur foyer. Ces enfants, fait savoir l'Unicef, sont maintenant confrontés à un avenir incertain. « Le déplacement les a éloignés de leurs maisons, les a forcés à quitter l'école et les rend vulnérables à la malnutrition et à la maladie. Au milieu d'un conflit fluide et mortel, des millions de personnes tentent simplement de survivre, de garder leurs enfants en sécurité et de trouver une sorte de normalité dans cette nouvelle réalité chaotique », a indiqué l'Unicef.

En dépit de cette grave situation qui est non sans conséquence sur le vécu des enfants et des femmes, l'Unicef œuvre pour protéger les enfants. C'est ainsi qu'il offre des services de santé essentiels et aide les enfants à retourner à l'école. Tout en regrettant que cette catastrophe ne fasse pas toujours la une des informations, l'Unicef révèle que les besoins des enfants sont aigus et devraient augmenter au fil des mois passés loin de leurs mai-

sons dans un climat de peur et de violence continue.

L'on se rappellera qu'il y a quelques semaines, l'Unicef avait une fois de plus lancé un SOS pour les enfants du Grand Kasaï qui ont besoin d'une aide scolaire d'urgence.

Le Dr Tajudeen Oyewale, représentant a.i de l'Unicef en RDC avait plaidé pour la scolarité des enfants du Grand Kasaï. Car, selon lui, l'école est le lieu indiqué pour les enfants.

« Il est essentiel de pouvoir rétablir au plus vite la scolarité des enfants du Grand Kasaï. L'école est un espace privilégié d'apprentissage, de socialisation, de protection et de construction de la citoyenneté. L'école donne aux enfants un cadre de normalité dans des périodes troubles et l'éducation constitue un espoir pour l'avenir de chaque enfant. Par son action éducatrice, l'école porte en elle les ferments de la fraternité, du dialogue et de la réconciliation sociale », a-t-il indiqué. « Même si la volatilité de la situation sécuritaire limite l'accès humanitaire, il faut profiter des moments d'accalmie dans certaines zones pour intervenir et pour restaurer l'éducation », a-t-il poursuivi tout en insistant qu'« Une génération entière risque d'être sacrifiée si rien n'est fait pour apporter une assistance en éducation en situation d'urgence ».

Aline Nzuzi



Les enfants ont droit à la vie

RDC

Les adieux de la représentante de l'UNFPA

Arrivée fin mandat en RDC, la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Diene Keita est venue faire ses adieux au ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi Mukwampa.

Diene Keita qui vient d'être affectée au Nigeria a eu à travailler dans une étroite collaboration et une parfaite entente avec Félix Kabange Numbi Mukwampa, lorsqu'il était ministre de la Santé publique. Les deux personnalités ont cheminé ensemble dans le domaine de la santé pendant près de cinq ans, soit de 2012 à 2016. Leur collaboration leur a permis d'aborder toutes les questions de financement de la planification familiale et de la lutte contre la mortalité maternelle et infantile. L'ancienne représentante de l'UNFPA en RDC affectée aujourd'hui au Nigeria a fort apprécié l'aide que lui a apportée



Diene Keita et Felix Kabange Numbi

l'ancien ministre de la Santé publique tout au long de son man-

dat. De son côté, Félix Kabange Numbi croit que pour la suite

de son travail au Nigeria, Diene Keita sera capable de relever les

défis qui l'attendent parce qu'elle a toujours visé l'excellence dans son travail.

Il va sans dire que le mandat de Diene Keita à l'UNFPA en RDC était d'une grande contribution dans le domaine de la santé. Elle a travaillé dans la réparation des femmes ayant des problèmes des fistules et le cancer du col de l'utérus. L'UNFPA avec Diene Keita a également beaucoup travaillé pour que ces femmes retrouvent leur dignité humaine.

C'est dans ce cadre que les campagnes chirurgicales ont été organisées dans la capitale en collaboration avec l'hôpital Biamba-Marie-Mutombo. À toutes ces campagnes chirurgicales, Félix Kabange Numbi et Diene Keita étaient toujours présents pour non seulement reconforter les femmes opérées mais aussi appuyer ces initiatives encourageantes pour sauver la vie de ces femmes victimes des fistules obstétricales.

Aline Nzuzi

PRODUCTION NATIONALE

L'État veut se réapproprier les terres agricoles inexploitées

Le gouvernement vient d'annoncer officiellement aux conservateurs des titres fonciers de Kinshasa son intention de récupérer systématiquement toutes les concessions terriennes non exploitées ou pas suffisamment exploitées. «Attention à une forme déguisée de zairianisation bis», a mis en garde un analyste interrogé par la rédaction. Cette politique des années 1970 a eu des conséquences néfastes sur l'économie nationale.

Le dernier doute vient enfin de se dissiper. Le gouvernement par le truchement du ministre des Affaires foncières, Lumeya Dhu-Malengi, a clarifié sa position sur le sort des vastes concessions inexploitées. L'État est décidé à mettre tout en oeuvre pour les récupérer. Des équipes seront déployées sur le terrain à cet effet. «Toutes les terres agricoles non mises en valeur

échelle. «Des grandes concessions distribuées empêchent de lancer des projets. Actuellement, elles sont vides». Il est impossible aux cultivateurs intéressés d'y mener les activités de production, a-t-il martelé. Alors il faut songer à appliquer des mesures plus strictes dans le cadre d'une politique d'assainissement foncier. Vraisemblablement, un bras de fer se dessine à l'horizon entre l'État et les propriétaires qui ne sont pas prêts à céder un seul centimètre. Dans un rapport émanant du secteur privé, il y a eu une série de critiques sur la gestion calamiteuse du foncier par l'État lui-même. En filigrane, le phénomène de superposition des titres de propriété sur les terres agricoles est porté à l'attention du public. Certes, pour le secteur privé, l'une de solutions durables est d'arriver à sécuriser l'accès des terres aux paysans et petits agriculteurs. Mais pour y parvenir, il faut encourager d'abord l'élaboration d'un plan d'aménagement des terres agricoles et réserver des espaces pour les petites exploitations. Il s'agit d'une action à envisager sur le moyen terme par le gouvernement pour arriver à sécuriser effectivement les terres agricoles du pays.

Lors d'un festival sur l'agriculture et l'alimentation en novembre 2016 à Kinshasa, au moins 3 000 représentants du monde paysan ont réaffirmé l'importance de l'agriculture familiale pour développer le secteur en RDC. Par ailleurs, ils ont manifesté leur détermination à lutter plus activement contre la confiscation des terres agricoles en RDC. Autrement dit, la relance de cette question par l'État va contribuer à relancer également un vif débat dont le dénouement reste incertain du fait que chaque partie campe sur sa position.

Laurent Essolomwa

«Des grandes concessions distribuées empêchent de lancer des projets. Actuellement, elles sont vides»

seront récupérées», a-t-il expliqué. L'autorité foncière en a profité également pour évoquer l'ampleur du problème dans les villages. Sur ce point, il faut faire remarquer que plusieurs études antérieures ont conforté la thèse paradoxale d'un manque d'espaces arables dans un pays qui dispose pourtant des vastes étendues qui se prêtent bien à une agriculture à grande

RDC

L'ONU appelle à «réduire la militarisation» du Kasai

Un conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU a exhorté samedi à Kinshasa les autorités congolaises à «réduire la militarisation» du Kasai et favoriser le dialogue pour mettre fin aux violences meurtrières entre l'armée congolaise et une rébellion depuis septembre.

«Il est urgent de réduire aujourd'hui la militarisation de la réponse gouvernementale et de privilégier la voix du dialogue avec toutes les parties au conflit», a déclaré Adama Dieng, conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU chargé de la prévention du génocide lors d'une conférence de presse. «Il n'y a pas de génocide dans le Kasai. Il y a aujourd'hui une violence qu'il faut terminer, faire cesser, et le plus rapidement possible», a-t-il ajouté au terme de sa visite de six jours en RDC. «Il n'y a pas de solution militaire» mais il faut «progresser vers le règlement non violent du conflit», a-t-il ajouté, alors que l'armée y mène «des opérations militaires d'envergure» contre des miliciens. Pour prévenir de nouvelles atrocités dans le Kasai, M. Dieng a appelé la justice militaire congolaise à «accroître significativement ses efforts» pour poursuivre «avec la plus grande fermeté» et de manière «crédible et systématique» les responsables des crimes commis par les miliciens et par les forces de sécurité. Il a exhorté la justice militaire à solliciter «d'urgence» l'expertise internationale là où cela est «nécessaire».

Depuis septembre, quatre provinces du centre de la RDC sont secouées par des violences qui impliquent des miliciens, soldats et policiers, après la mort d'un chef traditionnel qui défiait le pouvoir de Kinshasa. Ces atrocités ont causé la mort de plus de 3.000 personnes, selon l'Église catholique, et fait 1,3 million de déplacés. Deux experts onusiens, missionnés par le secrétaire général de l'ONU pour enquêter sur ces violences, y ont été assassinés en mars. L'ONU accuse les rebelles Kamwina Nsapu d'enrôler des enfants-soldats et d'avoir commis des atrocités, tout en dénonçant l'usage disproportionné et indiscriminé de la force par l'armée congolaise «ainsi que la mobilisation et l'armement des milices supplétives» par les autorités.

Jusqu'à-là deux procès sont ouverts. Quatre des seize présumés assassins des experts de l'ONU, l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan, comparaissent devant le tribunal militaire de Kananga, capitale du Kasai-central. À Mbuji-Mayi, capitale du Kasai-oriental voisin, sept militaires congolais sont jugés pour une vidéo supposée avoir été tournée dans le village de Mwanza Lomba, montrant ce qui paraît être un massacre de civils armés de bâtons par des militaires. Vendredi, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a décidé d'envoyer un groupe d'experts internationaux chargés d'enquêter sur les violences du Kasai.

AFP

PORTRAIT

Khadafi Luyindula, fondateur de l'agence Arkancia

Le franco-congolais Khadafi Mena Kuntima Luyindula est le fondateur d'Arkancia (« Arc en ciel »), une agence globale et hybride au carrefour du son, de l'image et de la communication. L'agence, spécialisée dans le domaine de la musique, de l'audiovisuel, du digital et du conseil, collabore notamment avec les artistes congolais ainsi qu'avec des chaînes de télévision et autres institutions telles que Al Jazeera, Tencent, AP, ARTE, ZOOMIN et la FAO.

Informaticien, producteur-réalisateur musical et audiovisuel, freelance-reporter, cameraman, éditeur, réalisateur, Khadafi Luyindula dispose d'une large palette de compétences acquises au fil de sa carrière dans les secteurs de l'informatique et des médias ainsi que grâce à ses différents voyages. « À la recherche de l'enrichissement culturel, je fis des voyages. Pour évoluer, il faut être capable de regarder ailleurs, voir ce qui s'y se passe. La musique, la culture dans son ensemble doit être capable de s'enrichir de l'extérieur », explique celui qui, depuis 1997 et à la suite de ces différents voyages, fait la promotion de l'Afro-Européanisme, mélange de tradition et de modernité. Marié depuis 15 ans et père de 3 enfants, (2 filles de 13 ans et 10 ans ainsi qu'un garçon de 7 ans) Khadafi Luyindula, 44 ans, est diplômé en Mathématiques appliquées en informatique et exerce le métier d'analyste programmeur et chef des projets Web. Il a effectué une carrière dans le secteur informatique au sein de prestigieuses entreprises telles que Siemens, IBM, Bull, Standards and Poors, Alstom dans différents pays notamment en France, en Irlande, au Ghana, au Royaume uni et au Canada.

« La musique est le repère de tout ce que je suis »

La découverte, l'appréhension puis la compréhension de

musicien, bassiste mais d'où je viens être musicien c'est un peu tabou. Tout ce que j'ai fait dans ma vie (l'informatique, l'électronique, la vidéo...) me ramène toujours à la musique, c'est mon mignon karma », fait savoir celui qui se décrit comme un ama-

gines africaines du tango » du réalisateur angolais Don Pedro ; la conception, la production et la distribution de l'Accoustique Showcase 1789 (le deuxième C dans Accoustique est un clin d'œil au CONGO) du musicien congolais Ferre Gola

de l'importance de l'image et du manque de professionnalisme qui caractérisait les productions audiovisuelles de la diaspora, c'est en 'Afrique de l'Ouest (Ghana, Nigéria) qu'il a acquis une nouvelle compétence : raconter des histoires



Khadafi Luyindula

tion musicale, audiovisuelle et la production des reportages pour des chaînes internationales d'information. « *Fin connaisseur de la musique, en particulier la rumba, je fus révolté par la qualité visuelle et sonore de la représentation de la culture congolaise. La musique est*

teur de musique « *quelle que soit son origine* », précise-t-il. Ainsi, Arkancia, l'agence créée en 2011 avec son grand ami et frère Antillais Cyril TRESOR, collabore aujourd'hui avec de nombreux artistes musiciens notamment. A l'actif de l'agence : la production du vernissage et de l'exposition de

la communication et la présentation de « Porte-Monnaie » et « Tshekepete » du même artiste ; la communication digitale du service traiteur Afro Gourmet d'Aïcha Ballo ; la production musicale et audiovisuelle de « Pique Méchant » de Jpson Cardinal, ancien musicien de Quartier Latin de Koffi Olomidé ainsi que la production du clip de la chanson « Black Bazar » (Songa Flesh en featuring avec Ferre Gola), chanson contenue dans l'album éponyme produit par l'écrivain congolais Alain Mabanckou. « *Accoustique Showcase 1789 est une magie, un beau bébé, né de la collaboration entre Arkancia et mon cousin Kovo Masola, un acteur important dans l'industrie musicale de la diaspora congolaise. Accoustique Showcase 1789 fut un accomplissement* » se rappelle le co-fondateur d'Arkancia, une agence qui, selon lui, ne cède jamais sur la qualité, sa marque de fabrique, quitte à perdre un contrat. « *Et des contrats on en a perdus des tonnes* », note-t-il.

visuelles. C'est ainsi qu'il produit actuellement des « News » pour la chaîne qatarienne d'infos en continu Al Jazeera notamment.

Actuellement, indique Khadafi Luyindula Arkancia continue de se perfectionner sur les métiers du son et de l'image. « *Arkancia continue d'accompagner les artistes et les institutions, afin de devenir demain un acteur engagé sur la production de contenus médias (reportages et documentaires), et après-demain, être le leader de la culture hybride Afro-européenne par les médias et l'événementiel* », fait savoir l'ambitieux co-fondateur Arkancia qui est, selon Khadafi Luyindula, « *une sorte de pont jeté entre deux rives, une combinaison des couleurs apparaissant après un tonnerre, une passerelle, une autoroute des sonorités et visuels bien régulés.* » D'où, explique-t-il, le logo à 3A (Audiovisuel : visuel, son : sonore et communication : le régulateur).

Khadafi Luyindula déplore néanmoins le manque de rigueur et de compétence ainsi que la « *médiocrité acceptée et acceptable par la communauté* ». Il estime qu'il faudrait de gros moyens financiers afin de payer suffisamment les artistes et ficeler des contrats acceptables protégeant la production et les artistes.

Patrick Ndungidi



Khadafi Luyindula lors d'un tournage avec Ferre Gola

l'image et du son l'ont finalement conduit vers la produc-

l'essence de mon être, le repère de tout ce que je suis, j'aurais dû même devenir un

l'artiste peintre Claudy KHAN ; le documentaire de la sortie du film « Tango Negro, les ori-

Être le leader de la culture Afro-européenne par les médias et l'événementiel

Si l'Europe lui a permis de connaître ses premiers succès dans le secteur musical et aussi de prendre conscience

PARUTION

Jean-Pierre Mavungu publie sur la justice constitutionnelle en RDC

« La justice constitutionnelle en République démocratique du Congo », c'est le titre d'un ouvrage pratiquement pédagogique publié, aux Éditions universitaires africaines, par Jean-Pierre Mavungu Mvumbi-Ngoma.

Ce juge de la Cour constitutionnelle de la RDC, juge ad hoc honoraire de la Cour internationale de justice de la Haye et professeur aux facultés de droit de l'Université de Kinshasa et de l'Université protestante au Congo donne, dans cet ouvrage, un « aperçu sur la compétence de la Cour constitutionnelle et la procédure devant cette haute juridiction ».

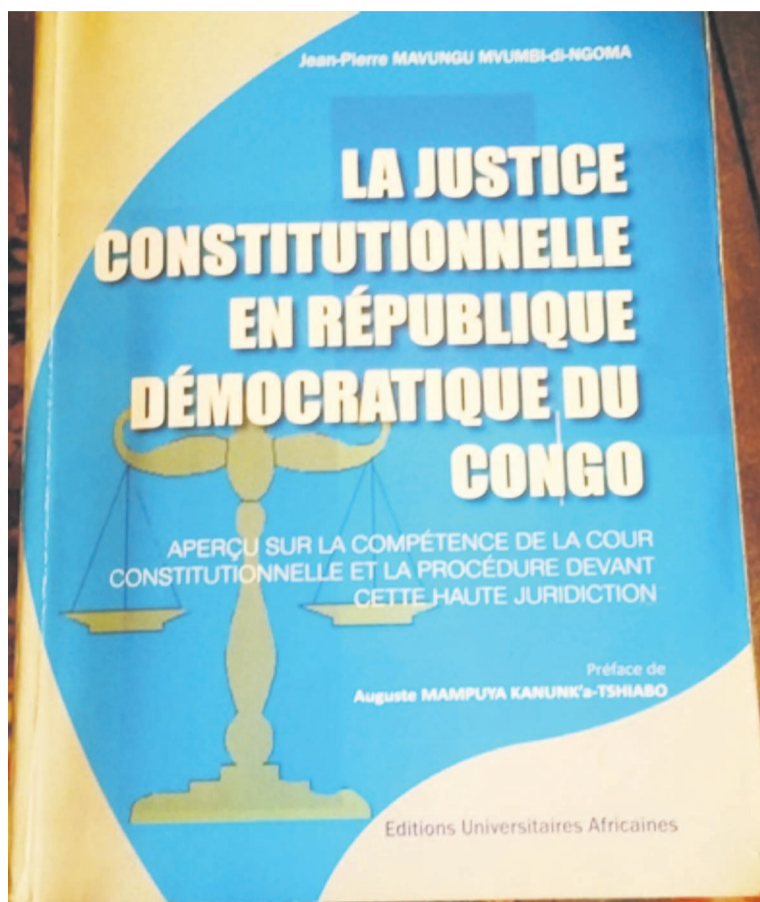
Sur l'endos de l'ouvrage, l'auteur indique qu'après une longue période marquée par l'absence d'une volonté politique clairement affichée et le refus d'assurer l'effectivité du contrôle juridictionnel des actes des gouvernants, la naissance de la Cour constitutionnelle n'a été réalisée qu'avec et à la suite de la Constitution du 18 février 2006. « Après promulgation de la loi organique n°13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement

de la Cour Constitutionnelle, son installation effective s'est réalisée avec la prestation de serment de ses membres le 04 avril 2015 », rappelle-t-il.

Jean-Pierre Mavungu fait observer : « La grande partie de la population, pire, même certains praticiens du droit n'ont pas de bonnes informations sur sa mission (la Cour Constitutionnelle). Cette absence d'informations s'étend en outre sur sa compétence et ses règles de procédure, si bien que n'importe qui se permet de saisir la Cour la plus haute juridiction du pays, ou d'émettre son opinion, sans que cela ne soit conforme au droit procédural consacré ».

Ce juge constitutionnel présente donc à travers cette étude un outil non négligeable devant concourir à la vulgarisation de la juridiction constitutionnelle de la RDC, de sa mission, de sa compétence et de ses règles de procédure, à travers quelques informations de base mises à la portée de tout citoyen congolais avec la finalité d'asseoir le constitutionnalisme et consolider la démocratie en RDC.

Dans la préface de cet essai, le



professeur émérite de la faculté de droit de l'Université de Kinshasa, Auguste Mampuya Kanunk'a-Tshiabo, met l'accent sur

l'utilité de la masse d'informations fournies par l'auteur dans cet ouvrage, pourtant peu volumineux avec 145 pages. Et il s'est surtout attardé sur la notion du « Bloc de constitutionnalité » évoqué par l'auteur du livre, présenté comme « l'ensemble d'actes considérés comme supérieurs et fondamentaux au point d'être garantis par la Constitution d'une supériorité sur d'autres que le juge constitutionnel est chargé de protéger en contrôlant la conformité de ces autres actes par rapport à ceux faisant partie du 'bloc de constitutionnalité' ». Dans la partie introductive de l'ouvrage, l'auteur planche sur l'apparition et la finalité de la justice constitutionnelle, la naissance de la Cour constitutionnelle en RDC, le bloc de constitutionnalité, la composition de la Cour constitutionnelle et le mode de désignation des membres ainsi que la durée du mandat des membres de la Cour. Les axes de l'ouvrage...

Dans le premier point de l'ouvrage axé sur la compétence de la Cour constitutionnelle, l'auteur distingue la compétence non contentieuse de la contentieuse, lorsque la Cour ne tranche pas un différend mais constate un fait ou une situation, ou dans le cas où elle est appelée à trancher un litige. Elle dispose, par ailleurs, des compétences implicites qui découlent du pouvoir régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics. Le deuxième point de l'ouvrage est consacré aux actes attaquables devant la Cour constitutionnelle, notamment des lois et actes ayant force de loi, des actes réglementaires et d'autres actes tels que les règlements intérieurs des chambres parlementaires, du congrès et des institutions d'appui à la démocratie ; des traités et accords internationaux ; des arrêts rendus par la Cour de cassation et le Conseil d'État uniquement prononcés sur l'attribution du litige aux juridic-

tions de l'ordre judiciaire ou administratif ; et les arrêts de la Haute Cour militaire. Le troisième point se focalise sur la procédure devant la Cour constitutionnelle. En résumé, la Cour constitutionnelle est de manière générale saisie par requête des parties ou du procureur général près la Cour constitutionnelle, déposée contre récépissé au greffe. Naturellement, la procédure se base juridiquement sur la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle. À propos du contrôle de constitutionnalité, « le contrôle juridictionnel de la constitutionnalité peut s'effectuer par voie d'action ou par voie d'exception ». Le Pr Jean-Pierre Mavungu fait un clin d'œil à des procédures en matière d'interprétation de la Constitution, en matière de conflit de compétence ou d'attribution, au contentieux des élections présidentielle, législatives et référendaires, la prestation de serment, à la déclaration du patrimoine familial, à la procédure à suivre en cas de vacance de la présidence de la République, aux poursuites pénales du chef de l'État et du Premier ministre dans l'exercice de leurs fonctions, à la procédure relative aux poursuites pour des infractions commises en dehors des fonctions du président de la République ou de Premier ministre, à la déclaration du caractère réglementaire d'un texte à caractère de loi. Le quatrième point de ce précieux ouvrage porte sur les effets des décisions de la Cour constitutionnelle. « Il ressort de l'article 168 de la Constitution que les arrêts de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours et sont immédiatement exécutoires », prévient d'emblée l'auteur, qui, dans la conclusion, à priori, fait sienne la déclaration de Mohamed Archagui, président du Conseil constitutionnel du Maroc : « Les décisions des juridictions constitutionnelles ne sont susceptibles d'aucun recours et elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles. Il en résulte une conséquence : les juridictions constitutionnelles n'ont pas droit à l'erreur, et une nécessité : ces juridictions -notamment celles unies par les liens objectifs- doivent développer les relations de coopération entre elles et partager leur expérience ».

Le contenu de la deuxième moitié de l'ouvrage se compose des textes juridiques, précisément des extraits de la Constitution, la Loi organique n°13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, et le Règlement intérieur de la Cour constitutionnelle du 30 avril 2015. Un ouvrage qui incite à la lecture au regard de la richesse d'informations confinées dans les 145 pages.

Martin Engimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

INTERVIEW. TOMA MUTEBA

« La biennale de Lubumbashi peut devenir une vitrine de l'art congolais au niveau international »

Toma Muteba Luntumbue est artiste, historien de l'art et professeur en Belgique. Il est le directeur artistique de la biennale de Lubumbashi, dont la cinquième édition se tiendra du 7 octobre au 12 novembre 2017.

Le Courrier de Kinshasa : Quelle sera la particularité de cette 5ème édition de la biennale de Lubumbashi ?

Toma Muteba : c'est une édition de consolidation. La biennale commence à gagner en maturité. L'ancrage est beaucoup plus fort. Nous essayons maintenant de conforter l'ancrage populaire. La biennale est gratuite, c'est une fête des arts destinée à toute la ville de Lubumbashi. Nous essayons d'aller dans tous les quartiers pour sensibiliser le public à la création contemporaine, faire connaître les artistes congolais à leur propre public et faire connaître le meilleur de l'art international à Lubumbashi. Par ailleurs, dans les premières éditions, la biennale ne durait quelques jours. Lors de la quatrième édition, nous avons étendu la durée à un mois. Nous poursuivons sur le même format pour la cinquième édition afin notamment de permettre une fréquentation un peu plus assidue du public.

LCK : y a-t-il des nouveautés dans les activités prévues ?

TM : Cette année, nous allons organiser l'atelier Picha qui, à l'origine, une volonté de l'association Picha de combler le fossé entre les artistes locaux et internationaux. Lors des premières



Toma Muteba Luntumbue. ©Bruno Oliveira

éditions, il a été constaté que les artistes locaux manifestaient une sorte de complexe envers les artistes qui venaient de l'étranger. Il existait également un manque de moyens au niveau local dans le secteur de l'enseignement artistique au niveau supérieur à Lubumbashi. Mais nous constatons que le contact avec les artistes in-

ternationaux est profitable pour nos artistes. Ils peuvent s'outiller, s'informer sur l'actualité de l'art et se frotter à de nouvelles pratiques. L'atelier que nous avons mis en place vise à combler un vide. Son objectif est de tenter de surmonter les lacunes sur le plan théorique mais aussi dans l'organisation quotidienne de leur vie d'artistes ou encore fournir de l'aide dans le montage de leurs projets personnels. C'est un atelier extrêmement concret du point de vue de la professionnalisation. Les ateliers seront organisés au mois de juillet et au mois de septembre. La biennale débute le 7 octobre et durant cette période d'un mois, seront organisées des journées professionnelles, des discussions interdisciplinaires, des projections dans différents quartiers populaires notamment à la Maison des jeunes de la Katuba ou à la Ruashi. Nous organisons également des ateliers à destination des élèves pour l'institut des Beaux-arts de Lubumbashi, en lien avec des artistes invités. Les expositions se feront dans plusieurs sites. Mais cette année, nous mettrons fortement l'accent sur la médiation, c'est-à-dire permettre la rencontre entre l'art contemporain et le public. Pour cela, nous formons également des acteurs de la médiation qui pourront conduire le public et leur transmettre des éléments d'approche des œuvres qui sont présentées.

LCK : Combien d'artistes nationaux et internationaux sont-ils attendus ?

TM : La sélection n'est pas encore

terminée. Néanmoins, l'académie des Beaux-arts de Kinshasa va, à ma demande, sélectionner 5 artistes issus de son enseignement et l'Institut des Beaux-arts de Lubumbashi va également en sélectionner 5. C'est l'occasion de faire travailler ensemble ces deux institutions nationales et d'établir un véritable pont entre les scènes artistiques de nos deux grandes villes. Mais il y a aussi d'autres artistes invités en RDC, et d'autres pays comme le Brésil, l'Allemagne, le Kenya, l'Afrique du sud, le Nigéria, la Suisse, l'Espagne, la Thaïlande, la Pologne... Mais rassurez-vous, ce n'est pas une sélection pléthorique car c'est assez coûteux de faire venir un artiste étranger.

LCK : Quels sont les critères de sélection de ces artistes et les artistes non issus de ces deux institutions sont-ils exclus ?

TM : Non, la Biennale est ouverte à la diversité des pratiques. Personne n'est exclu. Dans le cadre de l'atelier Picha, nous sélectionnons 10 artistes de toutes les disciplines. On leur demande juste que leur démarche artistique soit pertinente. Ils peuvent être issus des arts visuels ou encore des arts de la scène. Leur pratique doit juste témoigner d'une certaine démarche qui soit ancrée et déterminée. D'une part, qu'il y ait un souci de l'innovation, d'autre part qu'il y ait une grande liberté dans le travail. On tient compte de la qualité plastique, du point de vue, du contenu. Quel est le message de l'artiste ? Au cœur de sa démarche, il faudrait retrouver des préoccupations liées à l'actualité de la RDC ou du monde, des questions essentielles qui parlent au public. La sélection n'est donc pas liée à l'aspect formel des œuvres.

LCK : Par rapport au contenu justement quel est le thème de la biennale cette année ?

TM : Cette année nous travaillons sur le concept-titre « Eblouissements », tiré d'une œuvre récente de l'essayiste gabonais Joseph Tonda (NDLR Joseph Tonda, L'impérialisme postcolonial. Contre la société des éblouissements, Karthala. 2015). Il utilise ce concept pour parler de notre époque bouleversée par la mondialisation. Une époque où il existe énormément de faits et de phénomènes censés nous impressionner. Qui dit impressionner, dit également aveugler. Donc l'éblouissement renferme en même temps l'idée d'émerveillement et d'aveuglement. Dans ses écrits, l'auteur essaie de saisir l'évolution des sociétés de l'Afrique centrale. La parole est donnée aux artistes pour questionner la réalité qui a cours en RDC.

LCK : vous êtes le directeur artistique de la biennale depuis la quatrième édition. Quel bilan pouvez-vous tirer des précédentes éditions et quel impact l'événement a-t-il eu sur la suite de la carrière de certains artistes ?

TM : Il existe une grande curiosité à l'internationale pour la Biennale de Lubumbashi car c'est une biennale qui a été créée par les artistes eux-mêmes. C'est une biennale atypique car beaucoup de biennales à travers le monde obéissent à une forme d'uniformisation des pratiques. Ce qui n'est pas le cas à Lubumbashi. Quelques artistes montrés à la biennale ont suscité une curiosité des milieux professionnels. Ils ont été invités pour des résidences et des expositions à l'extérieur de la RDC. Le bénéfice direct de cet événement est aussi visible au niveau de l'institut des Beaux-arts de Lubumbashi. La directrice nous a fait savoir notamment que le lancement des ateliers pendant la biennale favorise une forte émulation des jeunes qui sont venus nombreux pour s'inscrire à l'institut. La Biennale est extrêmement bénéfique du point de vue de l'animation et de l'énergie qu'elle procure à la communauté artistique. Elle contribue à mieux faire connaître la ville de Lubumbashi et peut également devenir une vitrine de l'art congolais au niveau international. Néanmoins, la biennale reste encore précaire car nous l'organisons avec très peu de moyens. La biennale peut devenir un atout pour galvaniser le secteur du tourisme. Ce n'est pas un événement commercial, mais il peut à long terme avoir des retombées économiques très positives.

LCK : Comment les habitants de Lubumbashi accueillent-ils la biennale ?

TM : Depuis les premières éditions, beaucoup d'œuvres ont été exposées dans l'espace public et toutes les expositions sont gratuites. Le public est constitué de très nombreux jeunes qui manifestent une très grande curiosité et une grande soif de connaissance. La biennale veut s'ouvrir au public populaire qui n'a généralement pas accès à une offre culturelle dans différents quartiers. Nous essayons, avec l'aide des artistes d'inventer les nouvelles formes de rencontres avec le public. Déjà nous nous arrimons aux structures culturelles existantes pour une créer un « temps fort ». La biennale est une fête de tous les arts visuels qui veut s'inscrire durablement dans la culture et l'espace de la ville de Lubumbashi. Elle vient aussi épauler beaucoup de professionnels qui, au niveau local, font un travail culturel discret mais efficace.

Patrick Ndungidi



Maurice Mbikayi, The Guardian 2, 2017.

SEPTIÈME ART

La série inédite « Ndakisa » prône la confiance entre la population et la police

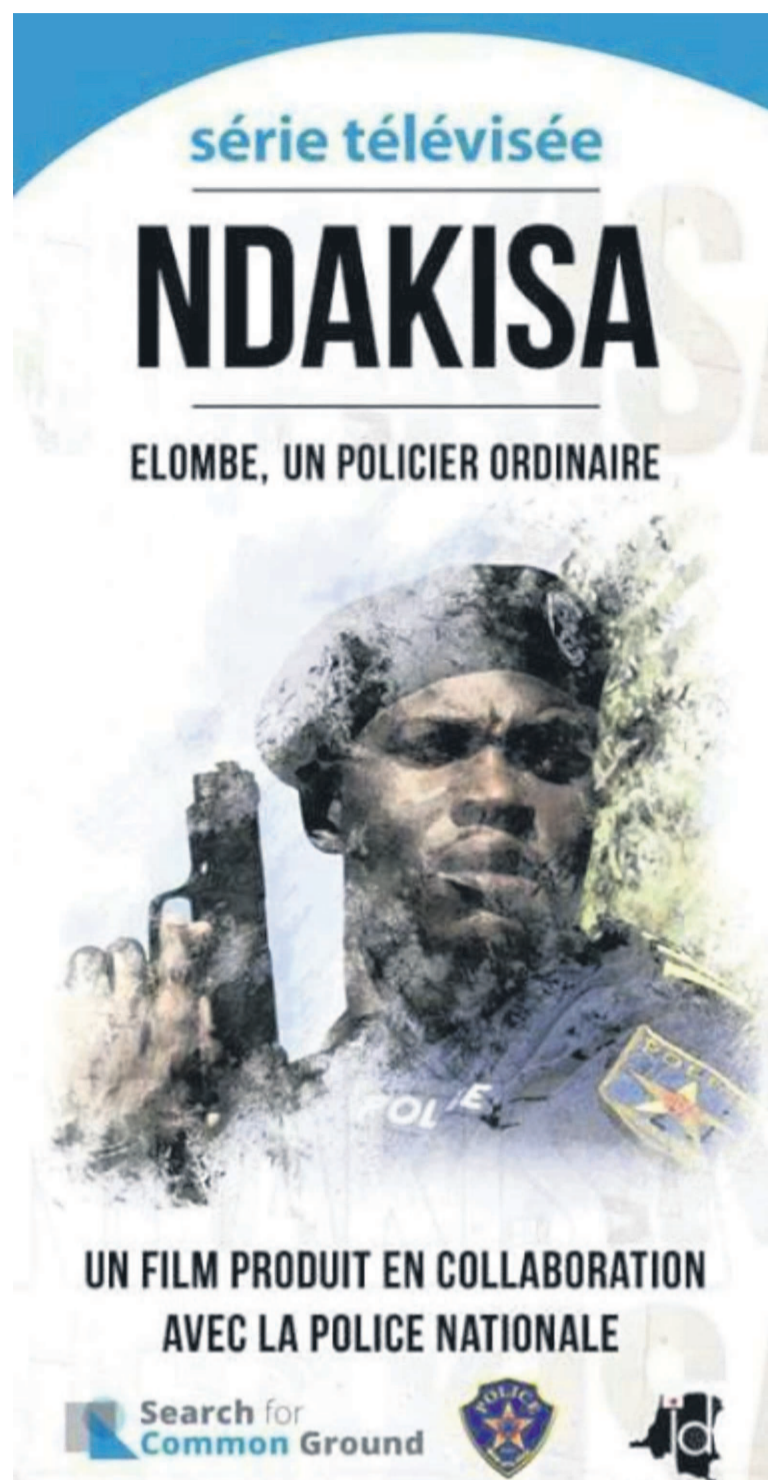
Le jeudi 22 juin, le salon Virunga de l'Hôtel Memling à Kinshasa a accueilli un monde select pour un événement, apparemment anodin, mais très significatif par son contenu. Il s'est agi de la projection, en avant-première, de deux épisodes de la série inédite « Ndakisa », avec le rappeur et acteur Lompengo Boluro Lucrèce, dit Lyke Mike dans le rôle principal. Dans la distribution des rôles de ce film à douze épisodes réalisé par Patrick Ken Kalala, on retrouve également des poids lourds du septième art de Kinshasa comme le génial Elbas Manuana dans le rôle de Mabele, Jean Shaka Tshipamba, Annie Biasi-Biasi, Kadiombo, etc.

Cette série policière télévisée est produite par l'ONG Search For Common Ground, en collaboration avec la Police nationale congolaise (PNC). C'est l'histoire d'un policier ordinaire, « Elombe » professionnel, consciencieux et intègre, qui ne pense qu'à accomplir sa tâche et mission de manière exemplaire, mais dans un environnement difficile. Il est donc confronté aux vicissitudes et réalités de la vie, mais décidé et déterminé à combattre les antivaleurs comme la corruption, l'insécurité, le banditisme, la violence. Le titre de la série est en soi

clichés déjà présents dans l'imaginaire collectif sur les forces de l'ordre, de restaurer la confiance de la population envers la police. Représentant de Search For Common Ground, Salif Michael indiquait que « cet outil de sensibilisation va susciter un débat au sein de la population ». Le représentant du commissaire général de la PNC, colonel Ekuka Lipopo, a mis l'accent sur les enjeux et objectifs de la réforme de la PNC. « La RDC a besoin d'une police qui participe à l'amélioration de la société et qui joue son rôle de ré-

et les acteurs qui ont pendant dix-huit mois été assidus lors du tournage de ces douze épisodes du film. Il a eu des mots de gratitude envers Search For Common Ground pour lui avoir fait confiance pour la réalisation de la série.

Pour sa part, Lyke Mike Lompengo Lucrèce, qui se fait actuellement appeler « Moyindo Pongo », a déclaré sur son compte Facebook : « Je suis fier d'avoir incarné ce rôle de l'homme de la situation et la réforme, le commandant Elombe. Nous sommes très heureux d'avoir contribué très efficacement à la fabrication et naissance de cette œuvre artistico-éducative. Là où la guerre divise, l'art unit. Qui veut la paix, regarde 'Ndakisa', et se familiarise avec le commissaire 'Elombe'. Je dédie spécialement cette série au Pr Bahufu Bakupa-Kanyinda, le premier homme au Congo qui a vu et cru en cet acteur



L'affiche de la série policière télévisée Ndakisa

corps avec le rôle d'Elombe, avec un jeu d'acteur exceptionnel et la maîtrise parfaite des textes.

« Ndakisa » sera diffusé, à partir du 29 juin sur les antennes de quelques chaînes de télévision de Kinshasa, notamment Antenne A (Mardi 23h30, jeudi 14h10, Dimanche 17h30), Afrika TV (Lundi Dimanche

18h00), B-One (Dimanche 15h30), CCTV (Lundi 21h30), Couleur TV (Lundi vendredi 18h25 et Dimanche 12h20), Numerica TV (Jeudi 22h45), RTCE (Lundi 18h25), RTGA (Dimanche 18h20), RTNC 2 (Jeudi 14h00), et RTVS1 (Mercredi 21h30).

Martin Enyimo



Le réalisateur du film Patrick Ken Kalala entouré des acteurs à l'avant-première à l'Hôtel Memling à Kinshasa

évocateur du message que l'on veut véhiculer, « Ndakisa » en lingala, qui signifie « l'exemple » en français.

Le but ultime poursuivi par la production de ce film est de briser les stéréotypes et

de briser la commission d'infractions par sa présence sur le terrain », a-t-il souligné en substance.

Le réalisateur Patrick Ken Kalala a vivement remercié toute l'équipe de la réalisation

que je suis, et au grand 'samurai' Patrick Ken Kalala... ». On doit souligner que les acteurs se sont surpassés, donnant le meilleur d'eux-mêmes. Et Lompengo Lucrèce Lyke Mike a pratiquement fait

CONJONCTURE

Mesure exceptionnelle pour stabiliser le franc congolais

La Banque centrale du Congo (BCC) a décidé de revoir une nouvelle fois à la hausse son taux directeur, passant ainsi de 14 à 20 %. La volatilité de la monnaie nationale explique cette décision plutôt inattendue. En effet, pas plus tard que le 12 juin, l'autorité monétaire a maintenu le taux directeur à 14 %. Cette mesure intervient juste quelques jours après, montrant combien la descente aux enfers du franc congolais préoccupe au plus haut les hautes instances officielles du pays.

Dans son récent communiqué, la BCC a fait état du passage à 20 % de son principal taux directeur pour stabiliser le franc congolais devenu trop volatil. Selon la Banque centrale, il était indispensable de faire face à cette tendance croissante du taux de change. Par cette mesure, l'autorité monétaire a tenu à réduire le rythme des hausses des prix domestiques. En effet, cette situation explosive pour les plus démunis est le résultat de

la baisse des cours des matières premières au cours des deux dernières années. Cette conjoncture difficile a eu pour effet de réduire considérablement les recettes en devises, au moment où le marché intérieur en avait le plus besoin. Par ailleurs, les chiffres officiels confirment que le franc congolais a perdu la moitié de sa valeur au cours de l'année 2016, à la suite de la chute drastique des recettes fiscales. Pour la petite histoire, la BCC a procédé à une augmen-

tation de son taux directeur en janvier 2017, passant de 7 à 14 %. L'année 2017 a débuté ainsi avec une certaine incertitude d'autant plus que la BCC a mené quatre interventions infructueuses sur le marché de change tout au long de l'année 2016 pour contrer la chute du franc congolais. La Banque centrale a tenu à ramener le taux d'inflation loin de la zone rouge. Il a fallu faire passer l'inflation mensuelle située à 11,2 % au mois de décembre à moins de 10

%. Pour les perspectives globales de 2017, il est fait état de la possibilité pour le pays de renouer avec une croissance de l'ordre de 3,1 % et une inflation annuelle en hausse à 33,12 % alors qu'elle se situait à 25,04 % en 2016.

Plus d'un observateur averti de l'actualité financière redoute cette nouvelle hausse du taux directeur de la BCC. En effet, nous parlons bien du taux par lequel les banques empruntent de l'argent auprès de la BCC. Chaque hausse du taux directeur entraîne naturellement des effets sur le secteur bancaire. Et finalement, les banques vont le répercuter sur le bénéficiaire final, en

l'occurrence le client. La boucle est ainsi bouclée. Si des esprits éveillés n'ont pas manqué de s'inquiéter du passage de 7 % à 14 % en début d'année, cette dernière décision les laisse aujourd'hui sans voix tant le secteur financier congolais se trouve déjà dans une situation très difficile. Pour eux, malgré la crise, il faut veiller à alimenter l'économie en facilitant l'endettement. Cette mesure crée plutôt l'effet contraire. Pour preuve, plusieurs rapports attestent que les banques n'ont pas suffisamment prêté au cours de l'exercice passé.

Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

BURUNDI

L'envoyé spécial de l'ONU en visite à Bujumbura

Après sa nomination, le nouvel envoyé spécial des Nations unies au Burundi, Michel Kafando, a effectué sa première visite au Burundi. Il est arrivé à Bujumbura mardi et doit rencontrer le président burundais Pierre Nkurunziza.

« Il s'agit d'une visite protocolaire, car le nouvel envoyé spécial vient pour rencontrer et faire connaissance avec le président Pierre Nkurunziza, se présenter pour un premier contact », a annoncé une source onusienne. Et avant de s'entretenir avec le chef de l'Etat burundais, Michel Kafando rencontrera le ministre burundais des Relations extérieures, Alain-Aimé Nyamitwe. « Il s'agit pour l'envoyé spécial d'une prise de contacts avant qu'il n'entre dans le vif du sujet dès la semaine prochaine avec une nouvelle tournée, qui va commencer par Bujumbura, au cours

de laquelle il compte rencontrer tous les protagonistes du conflit burundais », selon la même source. « Son objectif est de voir comment il peut aider dans la relance d'un processus de dialogue totalement au point mort ».

Ancien président du Burkina Faso, Michel Kafando a été nommé début mai émissaire des Nations unies au Burundi en remplacement de Jamal Benomar, qui occupait ce poste depuis novembre 2015 et était très critiqué par le gouvernement burundais, lequel avait même réclamé sa démission. La visite du nouvel envoyé spécial de l'ONU au Burundi

a lieu alors que les relations entre Bujumbura et les Nations unies ne sont pas du tout bonnes. D'ailleurs, elles ont empiré après la publication en septembre 2016 d'un rapport d'experts onusiens attribuant à la police et aux forces de sécurité gouvernementales la responsabilité des violences qui déchirent le pays depuis le printemps 2015.

Le Burundi traverse une grave

crise politique émaillée de violences depuis la candidature en avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et sa réélection en juillet de la même année. L'ONU estime que ces violences ont déjà fait 500 à 2.000 morts, des centaines de cas de disparition forcée et de torture, et ont poussé à l'exil plus de 400.000 Burundais.

Après le Burundi, l'envoyé de

l'ONU pour le Burundi doit se rendre en Tanzanie jeudi pour y rencontrer l'ancien président Benjamin Mkapa, facilitateur dans la crise burundaise. Il s'envolera ensuite pour Kampala (Ouganda), où il rencontrera le médiateur principal, le président ougandais Yoweri Museveni, avant de terminer sa tournée par le siège de l'Union africaine (UA) en Ethiopie.

Nestor N'Gampoula

LIBYE-EGYPTE

L'armée égyptienne bombarde des véhicules transportant des armes

L'armée égyptienne a effectué mardi des raids contre un convoi de plusieurs véhicules en provenance de la Libye, a annoncé un communiqué de l'armée qui ne fait pas état de pertes humaines.

« Des informations faisaient état de la présence d'éléments criminels qui s'approprièrent à infiltrer la frontière ouest de l'Egypte à bord de véhicules 4X4 », selon un communiqué du porte-parole militaire, le colonel Tamer Al-Refai. « Des unités des forces aériennes ont décollé pour ratisser la zone frontalière (...) l'opération a permis de cibler et détruire 12 véhicules 4X4 chargés d'armes, de munitions et d'explosifs », ajoute le communiqué.

Un porte-parole de l'armée de l'air égyptienne a confirmé ces bombardements, précisant qu'ils visaient douze véhicules transportant des armes et qui s'approprièrent à traverser illégalement la frontière en provenance de Libye.

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute en 2011 de Mouammar Kadhafi. Depuis lors, des milices rivales se disputent le pouvoir et soutiennent deux autorités rivales, l'une basée à Tripoli et l'autre dans l'est du pays. Et l'Egypte qui est un pays voisin de la Libye ne cesse de mettre régulièrement en garde contre la possibilité de voir l'instabilité dans ce pays gagner l'ensemble de la sous-région. Ces mises en garde valent la peine puisque les autorités égyptiennes sont déjà confron-

tées aux djihadistes affiliés au groupe Etat islamique (EI), qui mènent régulièrement des attentats contre la police et l'armée.

Rien que la capitale, le Caire, fait face à une vague d'attentats depuis la destitution par l'armée en 2013 du président islamiste Mohamed Morsi. A plusieurs reprises les dirigeants du pays ont affirmé que ces terroristes actifs sur le territoire égyptien avaient été entraînés en Libye. C'est pour cette raison que l'armée égyptienne avait mené fin mai des raids contre des camps djihadistes en Libye, quelques heures après une nouvelle attaque revendiquée par l'EI qui avait visé des coptes (chrétiens égyptiens) dans le centre de l'Egypte.

N.N'G.

BRÈVES

KIEV

Une vague massive de cyberattaques rappelant le mode opératoire du virus WannaCry en mai a frappé mardi simultanément des entreprises majeures et structures gouvernementales en Ukraine et Russie et se propageait dans le reste du monde.

BOGOTA

L'accord de paix en Colombie entre le gouvernement et les Farc franchit mardi une étape cruciale, avec la fin du désarmement de la guérilla pour tourner la page à un demi-siècle de conflit armé, le plus ancien d'Amérique latine.

LA HAYE

L'Etat néerlandais a été reconnu partiellement responsable mardi du décès de 350 musulmans lors du massacre de Srebrenica en 1995 en Bosnie et va devoir verser des compensations financières pour les dommages subis par les familles des victimes, toujours meurtries.

BRUXELLES

Bruxelles a infligé mardi une amende record à l'américain Google pour abus de position dominante, une nouvelle sanction à l'encontre de firmes américaines qui risquent de déplaire vivement au président Donald Trump. Outre Google, plusieurs géants américains du numérique, Microsoft, Amazon, Apple ou Intel se sont retrouvés

GENEVE

Des pourparlers sur la réunification de Chypre ont débuté mercredi en Suisse, sous l'égide du médiateur de l'ONU, qui juge « une solution possible » lors de cette « occasion unique » pour mettre un terme à un conflit vieux de plus de 40 ans.

PEKIN

La Chine a dénoncé mardi l'appel « irresponsable » des Etats-Unis à accorder au prix Nobel de la paix Liu Xiaobo la « liberté de mouvement » et l'accès aux médecins de son choix après la libération conditionnelle du dissident, atteint d'un cancer.

WASHINGTON. Le FMI a abaissé mardi ses prévisions de croissance pour les Etats-Unis pour la première fois depuis l'élection de Donald Trump en raison des incertitudes portant sur son plan de relance économique.

D'après AFP

ITALIE

Le Vatican appelle à l'action contre la traite des êtres humains

À l'ONU vendredi, le Vatican a affirmé que le temps des bavardages était révolu : le monde doit prendre le phénomène de la traite à bras le corps.

L'archevêque philippin Bernardito Auza qui représente le Vatican auprès de l'ONU, à New York, a eu vendredi des mots très directs pour condamner le phénomène persistant de la traite des êtres humains. Vente et mise en esclavage d'enfants et de jeunes femmes et prostitution continuent de prospérer aujourd'hui à la faveur d'une indifférence généralisée. Il faut y mettre un terme, car il s'agit de « réalités parmi les plus épouvantables du monde contemporain », « une plaie qui transforme des êtres humains en simples instruments de lucre et de plaisir ».

Il y faut un engagement accru et compétent car il s'agit de viser la restitution de leur dignité et de

leur humanité à des personnes fragilisées par les nombreuses tribulations de la vie. Guerres, cataclysmes et crises diverses jettent sur les bords de route des centaines de milliers de personnes qui deviennent autant de proies d'une criminalité qui prospère sur les crises économiques, politiques ou environnementales des autres. Il faut fortement promouvoir ce que le pape François appelle « une écologie humaine correcte » qui s'interdit « la chosification de l'homme ».

Cela passe par la mise en place d'une coordination mondiale des actions destinées à la lutte contre les diverses formes de ce trafic. Mais cela passe aussi par la mise en place de stratégies destinées à assooir durablement les réponses envisagées pour y faire face. Il faut nécessairement des compétences interdisciplinaires qui englobent le droit, l'éducation, la santé et la

psychologie. De telles stratégies passent nécessairement aussi par l'éducation, car il ne suffit pas de décrire le phénomène et de s'en alarmer, il faut aussi toucher aux causes profondes de sa persistance. Les victimes de toutes sortes de trafics doivent nécessairement être accompagnées psychologiquement dans leur parcours de récupération, de réveil du profond cauchemar dans lequel elles ont vécu. Il s'agit de leur insuffler de quoi retrouver confiance en elles-mêmes et les encourager à construire une nouvelle vie. L'Observateur permanent du Saint-Siège s'est réjoui du travail que mènent des groupes engagés au sein de l'Eglise catholique, tel le Groupe de Sainte Marthe contre la prostitution ou les réseaux Talita Khum et RENATE qui visent la réhabilitation et la réintégration de nombreuses victimes de la traite contemporaine des êtres humains.

Lucien Mpama

SIEC17

Passerelles durables établies entre l'Afrique et les promoteurs de l'immobilier commercial

La treizième édition du Salon international dédiée aux professionnels du commerce s'est terminée le 22 juin dernier au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris avec une fréquentation en hausse de 9%, atteignant plus de 5 000 participants.

qu'il devrait y avoir le plus grand développement possible de toutes les affaires, y compris le commerce ».

projets d'envergure et modernes, tels que la construction du Mall de Brazzaville, mis en œuvre par la DGGT et

des passerelles durables avec l'Afrique.

Son test réussi, le CNCC annonce la création d'un Conseil



Rodolphe Adada entouré de Bertrand Boullé et des membres de la délégation congolaise conduite par Edwige-Laure Mombouli
Crédit photo : Vanessa Nguema

Organisé par le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), le SIEC17 a permis, durant deux jours, des rencontres entre acteurs du commerce, de l'immobilier commercial, promoteurs, gestionnaires, foncières, enseignes ou prestataires venus de France, d'Europe, mais aussi d'Afrique. Pour la première fois après douze éditions, le continent africain a disposé d'un pavillon où le Congo, le Gabon et la Côte d'Ivoire ont été « pays à l'honneur ».

Pour répondre à cette volonté d'ouverture de manière pérenne, des personnalités telles que l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, le président de la chambre de commerce de Pointe Noire

Didier Mavouenzela, le délégué congolais du SIEC, Edgar Hardy, le sous-préfet du Loire-Gervais Loembé, le président du Rice Ambroise Loemba, les représentants du groupe Adiac, Bénédicte de Capèle et Ange Pongault ainsi qu'une délégation congolaise conduite par Edwige-Laure Mombouli, organisatrice et coordinatrice du stand Congo, ont tenu à honorer de leur présence l'invitation des organisateurs.

L'ambassadeur du Congo, Rodolphe Adada en France a salué cette initiative en ces termes : « Le message de l'Afrique en général, en particulier celui du Congo, un des trois pays à l'honneur, c'est de rappeler que l'Afrique est le continent d'avenir. C'est ici

« Il est temps de démocratiser la consommation dans les centres commerciaux en Afrique », a insisté Bertrand Boullé, vice-président du CNCC, initiateur de l'ouverture du Pavillon Afrique lors de la 13^e édition du SIEC. « La venue sur l'espace de la délégation officielle du Congo-Brazzaville et de son Ambassadeur en France a confirmé l'engagement et l'objectif des organisateurs de construire des relations bilatérales pérennes avec les acteurs français », a déclaré Julie Valode Rauber, directrice du SIEC.

A son tour, Edwige-Laure Mombouli, présidente de WE-CARE GCM, s'est déclarée fière de pouvoir, grâce à ce salon, mettre en évidence des

ses partenaires, et ce, « afin notamment d'attirer de nouveaux partenaires ».

De son côté, le délégué général du CNCC, Gontran Thuring, a indiqué que l'Afrique était, sans nul doute, « la dernière frontière à conquérir dans cette activité », expliquant que l'émergence du continent africain estimée par les experts incitait à lui faire une place. « Pour preuve, l'affluence lors des conférences proposées, durant ces deux jours, sur le thème des enjeux ou de retours d'expériences en Afrique ». De même, il a estimé que cette édition avait facilité la possibilité d'ériger

africain des centres commerciaux sous le parrainage du CNCC afin de fédérer l'ensemble des acteurs africains désireux de se développer en France.

Notons qu'en grande première, le groupe Adiac a tenu un stand de points de rencontres du relais des informations économiques du Bassin du Congo avec en distribution, un numéro spécial des Dépêches de Brazzaville dédié à cet événement.

L'Afrique a rendez-vous l'an prochain à Paris, les 20 et 21 juin pour le SIEC 2018.

Rose-Marie Bouboutou et Marie Alfred Ngoma



VATICAN

L'Afrique catholique compte un cardinal de plus

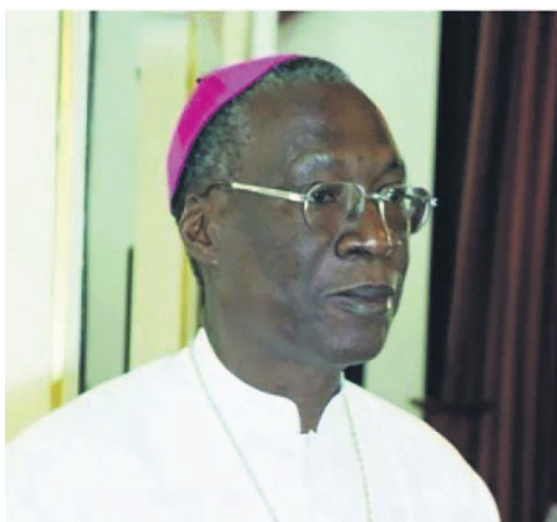
Le pape François a institué cinq nouveaux cardinaux mercredi, dont l'archevêque de Bamako, au Mali, Mgr Jean Zerbo.

Le chef de l'Eglise catholique a tenu mercredi après-midi à Rome un consistoire. Il s'agit d'une cérémonie au cours de laquelle le Souverain pontife nomme – « crée » - de nouveaux cardinaux. Pour l'occasion, il a élevé à cette dignité cinq évêques assez peu connus jusqu'ici sauf pour leur engagement, chez eux, en faveur des causes qui sont au cœur du pontificat du pape argentin aujourd'hui: les pauvres, le dialogue avec les autres religions, l'environnement etc...

Les cinq nouveaux cardinaux proviennent du Laos, d'Espagne, de Suède ou du Salvador. Mais c'est

Mgr Jean Zerbo, archevêque de Bamako, au Mali, qui a le plus attiré l'attention, parfois à son corps défendant. Cet homme de 74 ans dirige un diocèse où les catholiques sont minoritaires, mais son engagement en faveur du dialogue avec les musulmans, la majorité au Mali, en a fait une personne très écoutée et respectée même dans la vie civile du pays.

D'ailleurs, pour l'occasion de réception des mains du pape de sa barrette, ce chapeau caractéristique des cardinaux, Mgr Zerbo s'est fait accompagner d'une forte délégation comprenant des officiels et de hauts représentants



Mgr Jean Zerbo (DR)

de la communauté musulmane du Mali. Dès l'annonce de son élévation, le gouvernement malien avait même salué « un honneur

fait à toute la nation malienne par le pape François ».

Mais Mgr Jean Zerbo a aussi attiré l'attention ces derniers jours par de fâcheuses informations parues dans le cadre du scandale « swissleaks », faisant état de la possession de comptes bancaires en Suisse.

Fin mai, l'Eglise catholique malienne avait démenti en bloc. Mais lundi dernier la presse italienne est revenue à la charge avec même le faux « scoop » d'une décision du pape François ayant rayé le Malien de la liste des

prélats. Le Vatican, là aussi, a dû démentir. En tant que disciples, il vous faudra « ouvrir les yeux sur la réalité de Jésus qui guide nos pas. Cette réalité n'est pas faite d'illusions et de mirages; elle est tout autre: elle est Croix, péché du monde, innocents qui souffrent et meurent de guerres et de terrorisme, esclavages niant leur dignité aux humains, camps de réfugiés ressemblant parfois plus à l'enfer qu'au purgatoire, rejet de tout ce qui ne sert plus y compris les hommes », a rappelé le pape aux nouveaux cardinaux. « Jésus ne vous a pas appelés à devenir « des princes » de l'Eglise », mais « à servir comme lui et avec lui. A servir le Père et les frères », a insisté le Saint-Père.

Lucien Mpama

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Le PCT promet des sanctions contre les membres qui se présenteront en indépendants

Les membres du Parti congolais du travail (PCT) qui se sont positionnés comme candidats indépendants aux élections législatives et locales de 2017 seront sanctionnés conformément aux décisions arrêtées lors de la dernière session extraordinaire du comité central de cette formation politique.



Les participants (Adiac)

Le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo l'a dit le 28 juin à Brazzaville au cours d'une conférence de presse. « Aux candidats non investis, la direction politique comprend leur frustration (...). Mais il n'était pas possible de donner suite favorable à toutes les demandes en raison de l'inadéquation entre l'offre et la demande. Je voudrais ici

compter sur leur attachement au parti et leur esprit militant. Ceux d'entre eux qui seraient tentés de transgresser la discipline du parti, s'exposent aux sanctions disciplinaires », a-t-il déclaré.

Répondant à la question d'un journaliste, relative aux membres du PCT frustrés qui partent aux élections sous les labels des autres formations

politiques de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo a indiqué que la direction politique a eu une séance de travail avec les alliés de la majorité présidentielle sur cette question.

« Il est vraiment regrettable que les cadres du parti agissent de cette manière. Les textes réglementaires régissant le PCT ne prévoient pas ces cas de figure. Néanmoins,

nous constatons que les camarades qui ont agi ainsi ont tacitement démissionné du parti. Par contre, à cause des cas de ce genre, nous avons demandé à nos alliés de faire une campagne électorale apaisée et sans animosité », a-t-il renchéri.

Par ailleurs, Pierre Ngolo a expliqué que les partis de la majorité présidentielle se sont retrouvés dans les cas où le PCT et un allié ont positionné des candidats dans une même circonscription électorale. Devant de telles évidences, a-t-il dit, le PCT invite ses alliés à préserver la cohésion et la solidarité de la plateforme politique.

Un journaliste voulait savoir si le comité d'investiture choisit des candidats en tenant compte de leur ancrage dans la circonscription électorale envisagée ou sur instructions de la direction politique du parti, le secrétaire général du PCT a indiqué que le comité d'investiture a opté pour une approche qui met en relief : la nécessité d'user de rigueur, d'impartialité et d'objectivité lors du choix des candidats ;

le respect scrupuleux des décisions du comité d'investiture et la nécessité d'observer la discipline, la cohésion et l'unité au sein du parti.

En ce qui concerne le respect du quota de 30 % réservé aux femmes par la loi électorale, le secrétaire général du PCT a indiqué que son parti tient beaucoup à la question de la parité. C'est ainsi que sur 128 candidats aux législatives, il y a 34 femmes et 364 sur 4022 candidats aux locales.

« La volonté du parti est totale dans le respect de la parité. Cependant, il faut que l'on sente un engouement de la part des candidates. Parce qu'une formation politique aligne les candidats dans l'espoir de gagner des sièges à l'Assemblée nationale et au sein des conseils locaux », a-t-il insisté.

Il a mis à profit cette occasion pour inviter les candidats, les jeunes et les femmes à une grande mobilisation à quelques jours de l'ouverture officielle de la campagne électorale et à trois semaines des élections.

Roger Ngombé

CAMPUS NUMÉRIQUE

Les étudiants affichent leur volonté de maîtriser le cyberspace

Les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) ont marqué, le 26 juin, leur insatisfaction au terme de l'atelier sur le cyberspace organisé par le campus numérique francophone de Brazzaville (CNFB) en partenariat avec un consultant local.

Interviewés au terme de leur formation, la trentaine des étudiants racontent leurs formations, leurs motivations ainsi que leurs aspirations et ont exploré le court temps d'apprentissage jugé condensé pour des raisons de calendrier du CNFB. Ils ont affirmé que l'apprentissage du cyberspace peut dépasser le cadre des disciplines académiques pour se connecter et interagir davantage avec les autres acteurs de la société.

« Comment ne pas s'outiller pour se défendre des différentes attaques sur Internet ? On a découvert ce que sont les photos codées sur Internet. Mais je ne suis pas rassasié de cette formation, le temps nous a fait défaut. Rendre pérennes de telles formations nous inciterait à l'apprentissage », a indiqué Mercia Espoire Moussounda Ntondélé, une étudiante en marketing d'entreprise.

Pris par le temps écourté, ils étaient mécontents et ont re-

commandé des recyclages ainsi que des formations permanentes. « Je vous assure

que nos attentes ne sont pas comblées. Une semaine de sensibilisation serait mieux.

Nous sommes passionnés des formations. Nous n'utilisons même les 10% de l'Internet. Nous retenons que le domaine du web a ses inconvénients et ses avantages », a ajouté Audran Tsiba Thiasis,

étudiant à l'École normale supérieure polytechnique (ENSP). Dans une société de la connaissance universelle, l'université Marien-Ngouabi en collaboration avec le campus numérique francophone doit accompagner les étudiants à la révolution numérique pour consolider leurs acquis.

Rappelons que le terme cyberspace peut désigner, d'après le dictionnaire Petit Robert, un ensemble de données numérisées constituant un univers d'informations et un milieu de communication lié à l'interconnexion mondiale des ordinateurs.

Par ailleurs, il n'existe pas de définition consensuelle et officielle de ce cyberspace. Souvent utilisé comme synonyme d'Internet, celui-ci apparaît pourtant comme plus englobant, plus virtuel et plus vivant à la fois. Le terme est né au début des années 1980 sous la plume du romancier de science-fiction William Gibson qui parle d'une : « hallucination consensuelle vécue quotidiennement par des dizaines de millions d'opérateurs dans tous les pays ».



Séance de sensibilisation des étudiants sur le cyberspace (adiac)

Fortuné Ibara

BASSIN DU CONGO

Encore des efforts pour améliorer la navigation en eaux intérieures

La Commission internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) planche sur quelques pistes de solution, relatives à la formation des personnels technique et administratif sur les bonnes pratiques et la sécurité de la navigation et réduire les barrières non physiques.

Le Bassin du Congo avec une superficie de 3,822,000 km² et un débit moyen de 41 000 m³/sec, dispose de plus de 25,000 km des voies navigables. Les populations de l'ensemble du Bassin sont estimées à environ 170 millions d'individus.

Deuxième bassin hydrographique du monde, cet espace naturel renferme des potentiels inestimables pour le développement socio-économique des populations, notamment une capacité hydroélectrique de 100, 000 Méga Watts ; des services écologiques exceptionnels pour la pêche, l'irrigation agricole et l'accès à l'eau potable.

Mais en matière de transport fluvial et des échanges commerciaux entre les peuples, les experts de la Cicos constatent que plus de 60% de menues embarcations ne sont pas construites selon les normes ; de difficultés pour le trafic fluvial ; des problèmes de basses eaux, en particulier sur l'Oubangui, interrompent de plus en plus souvent la navigation...

S'ajoutent des difficultés liées aux tracasseries policières



Photo de famille (Adiac)

empêchant la circulation des biens et des personnes au sein de la communauté du Bassin du Congo. Il s'agit d'un énorme défi à relever, estime le secrétaire général de la Cicos, Judith Enaw Efundu, lors d'un déjeuner de presse organisé le 27 juin à Brazzaville.

« Il appartient à chaque Etat membre de contribuer à la

levée des multiples barrières non physiques et de faciliter la fluidité de transport fluvial. Notre rôle est d'essayer de travailler dans le cadre de l'Observation qui est comme l'œil qui surveille toute la navigation dans les eaux intérieures et d'en rendre compte aux dirigeants pour des décisions adéquates », a admis le

secrétaire général de la Cicos. Les responsables exécutifs de la Cicos ont initié une série d'activités pour tenter de pa-

des coûts de transport. La Cicos peut se féliciter du soutien technique et financier que lui apportent la GIZ, près de sept millions d'euros (environ 4 milliards FCFA) pour les prochaines années, et l'Union européenne pour son financement estimé à 1,1 million d'euros.

L'appui de ces partenaires y compris la Banque africaine de développement, l'Union africaine, la Banque mondiale, devra aussi permettre la Cicos de poursuivre les sessions de formation de recyclages et de perfectionnement au Centre régional en navigation intérieure ; de former des capitaines et membres de l'équipage ; de renforcer les capacités et former les personnels techniques et administratifs dans les États membres de la Cicos.

Rappelons que la Cicos a été créée en novembre 1999 sur la base d'un Accord instituant le régime fluvial uniforme initié par les chefs d'Etat du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo et de la RD du Congo. De nos jours, cette organisation est composée de six Etats membres avec l'entrée du Gabon et de l'Angola.

Fiacre Kombo

lier à certains obstacles. Grâce à un financement de l'Agence de coopération allemande GIZ, des progrès sont en train d'être réalisés pour améliorer les conditions et la sécurité de la navigation ; réduire le nombre d'accidents et incidents de navigation fluviale ; améliorer la fluidité du trafic et la réduction

Brazzaville abrite une concertation sur la mobilisation des ressources

Les délégués des pays concernés des points focaux et experts sont réunis dans la capitale congolaise pour tenter d'harmoniser leurs politiques environnementales. Le Congo à l'instar des six autres pays va formuler ses projets de développement durable à soumettre au Fonds de l'environnement mondial (FEM).

Prélude au lancement du 7^e Fonds pour l'environnement mondial (FEM) prévu sous peu, des ateliers élargis de circonscription Afrique centrale du FEM un atelier régional des pays du Bassin du Congo, se sont ouverts depuis le 27 juin et se poursuivent dans la capitale congolaise.

Cette rencontre qui se veut technique permettra de coordonner les différentes positions des points focaux opérationnels et des politiques du groupe de la circonscription des pays du Bassin du Congo qui seront soumis au cours de la réunion du conseil du FEM.

La réunion des Points focaux s'est alors élargie aux points focaux thématiques et à la so-



Le présidium (Adiac)

ciété civile, le but étant d'informer les parties prenantes sur l'évolution des stratégies et des politiques du FEM et de discuter des questions prioritaires.

La ministre congolaise de l'Environnement, Rosalie Matondo, s'est félicitée du choix de Brazzaville pour abriter ces échanges. « Les présents ateliers constituent un cadre approprié de réflexion qui devrait permettre aux

Etats membres d'identifier les priorités nationales, de les formaliser en projets éligibles à inscrire dans le prochain agenda du Fonds pour l'environnement mondial (Fem) », a indiqué Rosalie Matondo.

Le FEM qui regroupe divers bailleurs de fonds et des partenaires (la Banque mondiale, le Pnud...) finance des projets liés à la conservation de la biodiversité ; la lutte

contre les changements climatiques et la désertification ; la sécheresse et la dégradation des sols ; la protection de la couche d'ozone et la gestion des polluants organiques persistants, etc.

Quant au pays hôte, le ministre de l'Environnement promet un « small grant program », des actions qui apporteront des possibilités d'accès aux financements FEM aux organisations de la société ci-

vile, y compris des appuis aux espaces géographiques Tridom, le financement des activités sur le Lac Télé, le Lac Tumba et Gamba-Conkouati. « Nous veillerons désormais », rassure-t-elle, à ce que les populations tirent le maximum de bénéfices possibles de ces projets, notamment à travers le développement des activités génératrices de revenus.

Notons que ces ateliers élargis qui devront s'achever ce jeudi 29 juin, regroupent des délégués du Burundi, du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et la RD. Congo.

Le lancement des travaux par la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo, s'est déroulé en présence de ses homologues de la Centrafrique, Arlette Sombo-Dibele et du Burundi, Célestin Ndayizeye, qui ont fait le déplacement de Brazzaville.

Fiacre Kombo

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le gouvernement s'emploie aux préparatifs de l'opération

La ville d'Owando dans le département de la Cuvette accueillera du 30 juin au 14 juillet 2017 un atelier sur la définition des indicateurs et de conception du plan d'analyse, du plan de tabulation et des questionnaires du 5ème recensement général de la population et de l'habitat en République du Congo.

Cette rencontre a pour objectif de finaliser le plan d'analyse et les questionnaires des ménages ordinaires et collectifs en vue de retenir la liste des indicateurs clés du recensement de la population et de l'habitat.

Cet atelier qui sera scindé en deux phases dont la première portera sur la finalisation du plan d'analyse et la définition des indicateurs clés et leur mode de calcul ; la seconde phase sera consacrée à la finalisation des questionnaires des ménages ordinaire et collectif.

Les cadres de l'institut national de la statistique membres de l'équipe technique permanent du recensement général de la population et de l'habitat prendront par à ce rendez-vous de même que des responsables de certaines structures techniques et des personnes ressources.

Organisé par le ministère en charge du Plan avec le soutien de l'African capacity building foundation (ACBF), cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des capacités en statistiques, études prospectives et planification pour la lutte contre la pauvreté en République du Congo (RESPEC).

Christian Brice Elion

EDUCATION CIVIQUE

Le Mojecra invite les gouvernants à initier une politique de promotion de la meilleure éducation des jeunes

Dans l'idée de conscientiser la jeunesse congolaise et renforcer la lutte contre la dépravation des mœurs, le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse, que préside Daniel Oba, a lancé le mardi 27 juin à Talangai, dans le sixième arrondissement, la campagne de sensibilisation sur l'éducation et la conduite des jeunes.

Cette première édition qui a concerné les jeunes des quartiers Petit-Chose et Ngamakosso a permis aux participants d'être informés de la recrudescence et du développement actuelle de certains comportements et habitudes antisociaux ainsi que de leurs conséquences dans la vie communautaire. Parmi ces inconduites l'on cite l'agressivité, l'impudicité, le suivisme et la manipulation juvénile, le mensonge, les bagarres inter-écoles, l'accoutrement et la mauvaise coiffure, l'occupation des cours d'école aux heures d'enseignement, le non-respect des autorités et des parents.

Parlant de stratégie à mettre en place pour contrer ces maux, le responsable du Mojecra a précisé qu'elle devrait indubitablement passer par l'éducation à la base et la moralisation des jeunes dans les différents quartiers. Ceci, en créant des espaces de communication pour le changement des comportements juvéniles. Car, c'est par l'éducation que nous préparons les jeunes à la vie active et à l'intégration sociale ou socioéconomique. « L'éducation prépare les bons citoyens, les bons patriotes. Elle enseigne aussi les règles de bonne conduite dans la société et transmet les règles du savoir être, les valeurs culturelles ainsi que celles de la vie communautaire », a indiqué, Daniel Oba avant d'insister sur le fait que l'avenir d'un pays repose sur une jeunesse bien éduquée. Parce qu'une jeunesse mal éduquée et vulnérable est vouée à l'échec et à toute sorte de manipulation.

Concluant son propos, le président de cette ONG, qui œuvre dans le cadre de l'éducation et la moralisation, a recommandé que soit initiée avant la rentrée scolaire 2017-2018, une politique de promotion de la meilleure éducation des jeunes, notamment des élèves dans nos écoles. Pour lui, l'initiative devrait concerner toutes les composantes du système éducatif national, à savoir : les élèves, les enseignants et les parents. « Il faut que nous créions les foyers de sagesse dans les quartiers et valoriser les cours d'éducation morale et civique. Parce que, l'éducation façonne l'homme pour l'intérêt de la société et pour son intérêt personnel. », a-t-il précisé.

Rock Ngassakys

OUENZÉ

Romi Oyo entame l'opération de réouverture des collecteurs d'eau



Romi Oyo, amorce l'opération d'assainissement de Ouenzé (adiac)

Le conseiller municipal de Brazzaville, Romi Oyo, a lancé le 28 juin, une opération d'assainissement du quartier Ouenzé, cinquième arrondissement de la capitale congolaise.

L'objectif est de désherber et de curer, pendant dix jours, les caniveaux afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de ce quartier et de renforcer la lutte contre les moustiques, agents vecteurs du paludisme.

« L'initiative est louable mais il faut que les populations riveraines prennent le relais afin que notre quartier rayonne », commente Alain Ondongo, Chef du quartier 57.

Cette opération d'assainissement est appuyée par la société Healthy Environnement, qui

s'occupe actuellement de nettoyer les écoles publiques.

Dans ce secteur, la plupart des caniveaux ou collecteurs actuels drainent les eaux usées des quartiers voisins. Les structures chargées de curage de ces collecteurs sont parfois défaillantes. Cette dernière situation crée beaucoup de nuisances aux populations qui, après révoltes, s'organisent elles-mêmes pour faire des travaux de curage.

Ainsi donc, les dizaines de jeunes de Ouenzé ont désherbé des rues, avenues, et curé les caniveaux environnant la paroisse Saint Jean Marie Vianney jusqu'à l'avenue Ndouna, où une fuite d'eau de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) sera aménagée.

« Ce geste fait partie de notre programme d'activité, adopté

depuis trois ans. Il est important d'assainir l'environnement pour que nos populations se sentent mieux. Nous allons travailler pendant dix jours et nous reviendrons ici pour nous rendre compte du travail abattu », argumente Romi Oyo, initiateur du projet.

Rappelons que sous le label de la Fondation Harris Oyo dont il est le président d'honneur, l'initiateur de ce projet a déjà posé plusieurs actes humanitaires dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, notamment la remise des kits scolaires complets à plus de deux cents (200) élèves de Ouenzé, à l'occasion de la rentrée scolaire ; la prise en charge des enfants malades ; l'organisation des championnats de judo et de football...

Fortuné Ibara

ARTISANAT

Des enfants formés dans divers métiers à Brazzaville

Au cours d'une cérémonie présidée par le directeur général des Affaires sociales, Christian Rock Mabiala, au siège du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Projet Reiper), 33 participants ont reçu le 28 juin leur certificat de participation à la formation.

Ce sont les différents ateliers d'apprentissage de la place qui ont servi de cadres pour cette formation qui a duré deux ans. Alliant connaissances théoriques et pratiques, ces formations ont porté sur douze métiers, à savoir la peinture, la menuiserie, la soudure, le garnissage, la couture, la coiffure hommes et dames, la mécanique auto, le froid et la climatisation,

la pâtisserie, la vulcanisation et la restauration.

Prenant la parole, le coordonnateur adjoint du Reiper, Ferdinand Ngatali, a salué la présence des partenaires, avant de se féliciter de leur appui dans le cadre du projet intitulé « Vers le renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance au Congo », projet financé par l'Union européenne, et porté par Triangle général humanitaire dont le Reiper est le partenaire de mise en œuvre.

Le directeur assistance et conseil à l'Agence nationale de l'artisanat (ANA), François Brunel Moundah, était le deuxième orateur qui, après avoir salué la clairvoyance du Reiper, a exhor-

té les apprenants à plus d'ardeur au travail et au sens de responsabilité. « Nous disons surtout aux enfants que pour, nous un artisan est une entreprise. Ces enfants sont désormais des entrepreneurs. Aux parents qui ont suivi les enfants, nous leur demandons de les accompagner. Quant aux maîtres artisans, au lieu de les abandonner, ils doivent toujours être à côté d'eux ».

Pour sa part, le directeur des affaires sociales a remercié vivement le Reiper, Triangle et les enfants, et demandé aux partenaires de les accompagner sans faiblir, jusqu'à ce qu'ils deviennent, « avec leurs trente-trois projets », de réels entrepreneurs.

Guillaume Ondzé

FORCE PUBLIQUE

Plus de 100 policiers accèdent au grade d'officier

La cérémonie de fin de stage de franchissement et de remise de diplômes aux 110 adjudants-chefs ayant participé à cette formation qui a duré dix mois, s'est déroulée le 27 juin à l'Ecole nationale supérieure de police (ENSP) de Moukondo, dans le 4e arrondissement de Brazzaville, Mougali

Sur les 113 sous-officiers de police qui étaient sur la liste de départ, 110 sont arrivés et ont changé de catégorie. Ils sont passés ainsi de la catégorie de sous-officier supérieur à celle d'officier subalterne. En effet, un ne s'était jamais présenté au stage et deux autres étaient absents lors de l'examen final d'avril dernier. S'agissant des promus qui feront désormais partie de la deuxième promotion du franchissement de police, ils ont suivi les 36 matières retenues, regroupées en huit modules d'enseignement. La formation qui s'est déroulée à l'ENSP a été donnée par un corps professoral composé de membres de la force publique, de magistrats et de professeurs d'université.

S'exprimant au nom de tous les stagiaires, le désormais sous-lieutenant Alain Koulomono a rassuré la hiérarchie policière qu'ils sont prêts à sauvegarder les institutions de la République ; à maintenir l'ordre public et à assurer, en conformité avec la Constitution, les lois et règlements de la République. Ils assureront également la sécurité des personnes et des biens ; la tranquillité publique et défendront l'intégrité du territoire national. « Les jeunes officiers de la deuxième promotion du franchissement de police

promettent de servir exclusivement le pays dans un esprit dévoué, aimant et désintéressé,

commandement de la police d'accorder désormais une attention particulière aux critères de



La séance de baptême de la promotion ; crédit photo Patrick Massamba

dans le respect des droits et devoirs fondamentaux, et en ayant pour leitmotiv la discipline qui est le soleil des armées en toute circonstance dans la société. Car aujourd'hui, l'exercice du métier de police rime avec le respect des droits de l'homme, de la dignité humaine et des libertés publiques », a-t-il indiqué.

Le directeur de l'ENSP, le colonel de police Félix Adjoui-Obié, a, de son côté, demandé au

choix des agents appelés à être formés. Rappelant la vocation de cette école, il a indiqué que les élèves et stagiaires doivent être capables de lire couramment, écrire aisément, suivre et comprendre les cours. S'adressant aux impétrants, il les a invités à être intègres, honnêtes et dignes ; à abandonner les mauvaises pratiques d'hier. « Les dix derniers mois à l'ENSP vous ont permis d'acquérir des connaissances

techniques, professionnelles, déontologiques et éthiques, susceptibles de vous prémunir contre d'éventuelles difficultés et tentations. Nous sommes rassurés que vous irez relever le défi par vos prestations ultérieures. Vous avez l'impérieuse obliga-

du renforcement des capacités de rendement des cadres et agents de la force publique en général et de la police nationale en particulier. C'est ainsi qu'il a appelé les promus à donner le meilleur d'eux-mêmes en mettant à la disposition de leurs unités et services respectifs le savoir, le savoir-faire et le savoir être acquis tout au long de cette formation.

« Le diplôme que vous venez d'obtenir vous confère un nouveau statut dans la hiérarchie des catégories des personnels de la police nationale, celui d'officier avec, certes, des droits mais surtout de nouvelles exigences de comportement et d'éthique. Car un officier se doit d'être exigeant envers lui-même ; ferme dans les ordres qu'il prend et qu'il donne à sa troupe ; rigoureux dans sa tenue et éloigné de tout copinage de vivre dans ses rapports avec les subordonnés ; il doit briller en tout temps par l'exemplarité et la maîtrise dans l'exercice de ses fonctions », a précisé le colonel Jules Eboua.

Notons que cette deuxième promotion, parrainée par Christian Benoit Okouna, porte le nom du colonel Jean-François Okinga qui avait tiré sa révérence en avril 2016, après 39 ans de loyaux services rendus à la police nationale. Il a, entre autres, occupé les fonctions de secrétaire général des services de police.

Parfait Wilfried Douniama

REVENDEICATIONS SOCIALES

La Fetrasseic dénonce la non-prise en compte des problèmes des travailleurs

Le secrétaire général national de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fetrasseic), Basile Ngoli, a fustigé la non-prise en compte des problèmes des fonctionnaires. Il l'a évoqué le 28 juin, lors de la célébration de la 47^e journée nationale de la fédération

Cette année, la journée nationale est célébrée sur le thème

« Adhérentes et Adhérents de la Fetrasseic, mobilisons-nous pour l'aboutissement de nos revendications et le rayonnement de notre fédération »

Basile Ngoli a expliqué dans son allocution le manque d'implication du gouvernement dans la résolution de leurs revendications contenues dans le cahier de charge. Selon lui, le gouvernement ne s'arrête qu'aux promesses qui ne rassurent pas les

travailleurs.

En effet, poursuit-il, la fédération reproche au gouvernement la non publication des statuts particuliers et l'impact financier des agents et cadres de l'éducation ; la non publication des textes administratifs relatifs aux avancements et promotions suspendues. D'autres revendications concernent le recrutement ; le paiement des rappels d'activité ; la non mise à la disposition

des établissements scolaires des fonds de gratuité et la non amélioration des conditions de vie des retraités par le relèvement de la pension conformément au décret n°84/892 du 12 octobre 1984. « Les statuts des ministères des sports, de la culture et de la jeunesse ne connaissent aucune évolution, tandis que ceux des ministères de la Communication et de la recherche scientifique sont en souffrance depuis belle lurette au secrétariat du gouvernement », a rappelé Basile Ngoli. Notons que la célébration de cette journée nationale a été couplée à la cérémonie de remise de diplômes aux travailleurs adhérents de la Fetrasseic. Ces derniers se sont distingués aux plans professionnel et syndical ces deux dernières années.

Au total, 108 récipiendaires ont été primés par la Fetrasseic sur l'ensemble du territoire national. Brazzaville, seule compte 80 lauréats. Ces récipiendaires ont reçu les diplômes d'excellence ; d'honneur et d'encouragement.

Le département de l'information a décroché cinq diplômes d'excellence et un diplôme d'honneur. Les diplômes d'excellence ont été décernés aux chevaliers

du micro de Télé-Congo, Borgia Samba et de Radio-Congo : Omer Elenga ; Marcel Tsiba Madzou ; Marie Odette Itango et Ghislaine Kinouani Kiminou Matongo. Quant au diplôme d'honneur, il a été décerné à Régis Donald Mounionzi.

A la fin de la cérémonie, Marie Odette Itango a indiqué que ce prix n'est pas décerné qu'à elle seule mais à tout le personnel de radio-Congo, car le travail se fait en équipe.

A Ghislaine Kinouani Kiminou Matongo de rétorquer qu'il n'a pas été question de dames parmi les hommes mais des efforts fournis par chacune dans son domaine. « Les femmes doivent continuer de s'affirmer dans le travail pour marquer leur présence tout en marchant la main dans la main avec leurs collègues hommes », a-t-elle déclaré.

Pour Borgia Samba, l'initiative prise par la Fetrasseic est à encourager, car elle permet de rappeler au personnel de l'information que tout travail abattu est suivi par les téléspectateurs. « L'émulation permettra également de pousser chacun à travailler dans les règles de l'art tout en pensant à un public diversifié », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko



Les récipiendaires posant avec le secrétaire général national de la Fetrasseic (adiac)

ACTIVITÉS MARITIMES

L'Acodm a participé au rendez-vous des maritimistes à Abidjan

Du 21 au 23 juin a eu lieu dans la capitale ivoirienne des retrouvailles panafricaines des maritimistes dénommées dialogue des politiques sur le thème «Gouvernance des ressources et des activités maritimes pour le développement durable en Afrique». Le Congo a pris part à la réunion par le biais du colonel Éric Dibas-Franck, président de l'Association congolaise du droit maritime (Acodm).

La rencontre panafricaine qui a été un haut lieu d'échanges à l'échelle continentale a eu pour objectifs principaux de sensibiliser les États membres à l'urgence de la mise en œuvre du cadre continental de la gouvernance des ressources et des activités maritimes ainsi que des instruments spécialisés pour la sécurité et la sûreté en mer fixés par l'Union africaine, contribuer ou favoriser à l'échelle régionale et nationale l'élaboration d'instruments politiques et juridiques locaux pour permettre la mise en œuvre de la stratégie AIM 2050, aider à l'élaboration des politiques et outils spécifiques de développement de l'« Économie bleue » et contribuer au renforcement des capacités des États africains en ce domaine en tenant compte également des questions de genre, contribuer efficacement et durablement à l'inscription du continent africain dans le cadre mondial de la gouvernance des mers et des océans.

Pendant trois jours, les experts africains et internationaux des questions maritimes et océaniques ont échangé autour des thématiques telles que «Gouvernance des transports maritimes et des activités portuaires pour un développement durable en Afrique», «Gouvernance des ressources halieutiques et développement durable des activités de pêche en Afrique», «Gouvernance des ressources minérales et développement durable des industries extractives offshore et des nouvelles énergies marines en Afrique», «La gouvernance des espaces et de la navigation maritimes pour assurer la sécurité et la sûreté sur les côtes africaines», «Quelles politiques des institutions de la gouvernance des mers et des océans en Afrique».

À cet effet, diverses tables rondes en lien avec ces thématiques ont eu lieu, ce qui a permis à chaque expert d'enrichir le débat sur les voies et moyens permettant de

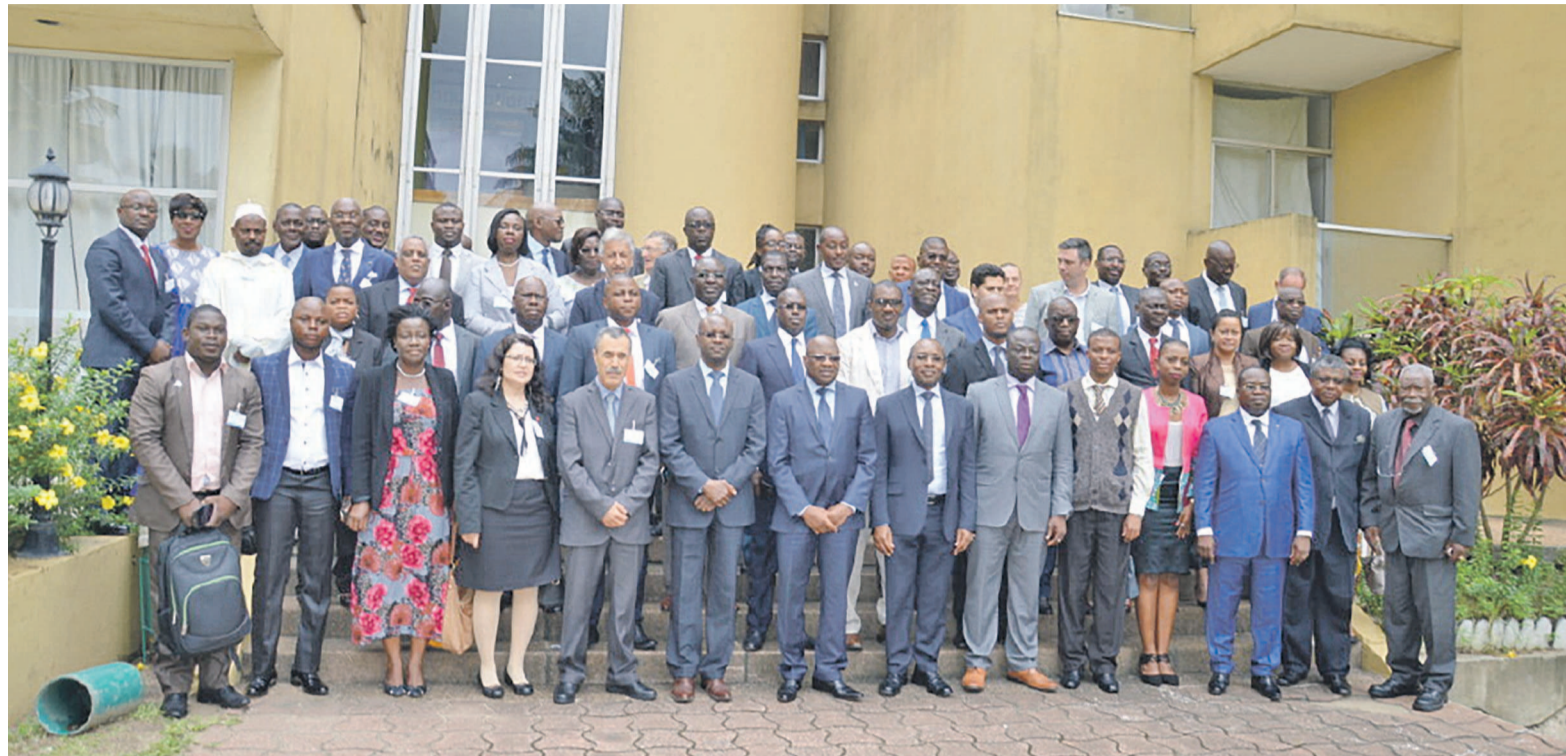


Photo de famille des experts à Abidjan crédit photo «DR»

réussir véritablement le défi de la gouvernance des mers et des océans en Afrique. C'est le cas du colonel Eric Dibas-Franck, président de l'Acodm, qui dans son intervention a dit : « Au cours de la réunion, nous nous sommes posé la question de savoir comment il est possible de faire renaître les compagnies maritimes africaines en se posant la question : quelle politique appliquer en la matière ? C'est ainsi que nous demandons que le Code de conduite des conférences maritimes de la CNUCED du 6 avril 1974, qui avait mis en place le système de la répartition de cargaisons qu'on appelle système 40/40 /20 qui a été euthanasié par un libéralisme féroce, soit remis en vigueur que la commission économique des Nations unies prenne le taureau par les cornes et puisse appuyer les États africains pour remettre donc en vigueur cette convention du Code de conduite des conférences maritimes dont les dispositions pertinentes ont été insérées dans le Code communautaire de la marine marchande de la Cémac. À Abidjan, nous avons aussi demandé la domestication des conventions maritimes internationales élaborées par l'OMI (Organisation maritime internationale) ratifiée par beaucoup de pays du continent mais qui n'arrivent pas à être domestiquer telle la Convention des Nations unies pour le droit de la mer adoptée en 1982 à Montego Bay en Jamaïque. Nous avons aussi fait à Abidjan le plaidoyer en faveur de la résurgence de l'association des armements afri-

cains qui est un organe spécialisé de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (OMAOC) qui est une institution mort-née ».

Signalons que les experts de l'OMI (Organisation maritime internationale), de l'OMAOC, de la FAO (Fonds des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) et des représentants d'organisations maritimes internationales, d'institutions maritimes intergouvernementales et régionales africaines, des associations concernées par la question ont également pris part à la réunion.

Avec une superficie d'environ 30 millions de km², l'Afrique est le deuxième plus grand continent, équivalent à deux tiers de l'Asie et à trois fois l'Europe. Ce continent est entouré de vastes étendues océaniques et des mers. Ses immenses potentialités maritimes et océaniques présentent des défis et d'énormes opportunités pour le développement socioéconomique de toute la population du continent et commande la mise en place de réelles politiques en matière de gouvernance. Aujourd'hui, il est donc indispensable que la gouvernance africaine des mers et des océans tienne compte des multiples facettes de son propre environnement qu'elle identifie et reconnaisse avec courage et clairvoyance les défis et opportunités qui lui sont spécifiques dans les domaines et secteurs d'activités tout en se confrontant également aux expériences analogues menées ailleurs à travers le monde.

Hervé Brice Mampouya

COMÉDIE

Papa Loubamba a de la magie pour faire rire

Dénoté par ses fans, le tout-puissant de la comédie congolaise, Papa Loubamba va donner un grand spectacle de comédie le 9 juillet à partir de 16 heures, au mess mixte de garnison de Pointe-Noire. Un spectacle plein d'humour et d'émotion à suivre en famille.



L'affiche du spectacle crédit photo «DR»

L'artiste comédien Papa Loubamba sera sur scène au mess mixte de garnison avec une nouvelle farce hilarante qu'il a dénommée « Le rire au rythme de chez nous » et il sera accompagné de sa fameuse troupe « Originale inspire ». À travers ce show, Papa Loubamba va donner la possibilité à la population étrangère, vivant dans la ville océane, de découvrir le théâtre populaire congolais dans toute sa grandeur. L'artiste est habitué à mettre sur scène la comédie humaine, ce qui lui permet de faire planer de nombreuses personnes dans son univers feutré. Avec lui, les gens rient à gorge déployée. Sa démarche, sa façon de parler et surtout ses gestes suscitent chez les spectateurs une véritable empathie.

Finalement, faire rire devient un petit jeu quand on a l'habitude de raconter des histoires aux incroyables digressions qui partent du réel pour s'élever dans le surréalisme. La comédie est sa profession. Et dans ce métier de comédien, il n'a pas essayé de devenir un autre, bien au contraire, il a essayé de trouver sa personnalité, son propre chemin. Aujourd'hui, son nom résonne partout, d'où son sobriquet « Le tout-puissant Loubamba ». Papa Loubamba sera au mess mixte de garnison pour démontrer que la comédie est un art qui se vit avec passion. Ce spectacle sera précédé par un show musical avec quelques artistes de la place.

Hugues Prosper Mabonzo

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



SANTÉ PUBLIQUE

Jean Vivien Mombouli : « Le Congo ne doit pas négliger le risque d’Ebola »

Le docteur Jean Vivien Mombouli, directeur de la recherche et de la production au laboratoire national de santé publique, a passé trois ans en Guinée pour assister les plus hautes autorités de ce pays dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola. De retour au Congo, il revient sur cette expérience pour Les Dépêches de Brazzaville et expose ses projets pour son institution de rattachement

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi cette épidémie d'Ebola était-elle exceptionnelle ?

Jean Vivien Mombouli : Cette épidémie est effectivement exceptionnelle par son extension géographique et par sa durée. Il s'agit d'une épidémie qui a débuté dans une zone tri-nationale, où convergent les frontières de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone. Cette zone avait été fragilisée par des décennies de guerres et d'instabilité politique. Il en a résulté une très faible couverture en services de santé publique pour les trois pays, ainsi qu'une faiblesse générale des services d'Etat. Cette épidémie est la plus grande de l'histoire de cette maladie. Les insuffisances de la surveillance et les erreurs initiales dans la riposte ont permis l'explosion inhabituelle de l'incidence des cas de maladie à virus Ebola. En plus du nombre exceptionnel de cas et de décès, il faut souligner que la riposte contre Ebola a nécessité une mobilisation de la communauté internationale sans précédent et a provoqué une récession économique dans les trois pays les plus affectés.

LDB : Le Congo est-il à

l'abri d'une telle épidémie ?

JVM : Le Congo a connu quatre épidémies de maladie à virus Ebola entre 1998 et 2005. Ces épidémies étaient associées à des épizooties (ou « épidémies » au niveau des animaux) au niveau de la faune sauvage, notamment au niveau des grands singes. Nous avons organisé, avec le programme au Congo de WCS (Wildlife Conservation Society), une surveillance sentinelle communautaire visant à la détection des animaux morts trouvés en forêt. Grâce au succès de cette initiative, nous avons évité la poursuite de la série des épidémies provoquées par le virus Ebola, malgré la persistance d'une épizootie massive qui s'est prolongée jusqu'en 2009. Des formations à la surveillance intégrée à la maladie sont régulièrement organisées pour renforcer les compétences de nos agents de santé de proximité. Cependant, il faut souligner que le maillage du pays en voies de communication implique désormais une facilité de propagation des virus Ebola et apparentés à travers le pays. Par ailleurs, les écosystèmes présents au Congo sont favorables à

la circulation du virus Ebola en n'importe quel point du territoire national. Par conséquent, une épidémie de maladie à virus Ebola est possible. En résumé, une épidémie d'ampleur catastrophique comme en Afrique de l'Ouest est très improbable, compte tenu de notre expérience nationale collective et de la présence sur notre sol de l'OMS. Cependant, nous ne devons pas négliger ce risque.

LDB : Quelles étaient vos fonctions en Guinée et quelle a été la durée de votre mission ?

JVM : Ma mission visait à appuyer la République de Guinée dans l'organisation des activités de coordination de la riposte à Ebola. En effet, la riposte à Ebola nécessite la mobilisation de plusieurs types de ressources au lieu d'éclosion d'une épidémie afin de l'éradiquer le plus rapidement possible. Ma première mission en Guinée (du 22 octobre au 11 décembre 2014) était donc de conduire les différents acteurs à souscrire à un plan unique d'actions avec une répartition des zones d'intervention pour une meilleure maîtrise du déploiement des ressources. Pour des raisons familiales, j'ai été contraint de regagner le Congo. Après une chute spectaculaire du rythme d'apparition de nouveaux cas, une persistance préoc-

cupante de l'épidémie a conduit les autorités Guinéennes à solliciter mon retour auprès du président de la République de Guinée au 1er mai 2015, en qualité de conseiller à la coordination de la riposte à Ebola. En 2016, j'ai proposé la restructuration sectorielle qui a abouti à la création de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de Guinée.

LDB : Quels sont vos projets au laboratoire national de santé publique maintenant que vous êtes de retour au Congo ?

JVM : Nous devons mettre en place un dispositif d'anticipation des épidémies et de réduction des maladies non-transmissibles. Ainsi, il faudrait que le laboratoire national de santé publique dispose d'un réseau de surveillance des risques sanitaires majeures couvrant l'ensemble du territoire national et calibré selon la nature et le niveau du risque concerné. Nos projets vont concerner l'amélioration de la surveillance des maladies à potentiel épidémique



Dr. Jean Vivien Mombouli (Adiac)

(Ebola, choléra, monkey-pox, fièvre jaune, chikoungounya, grippe, zika, etc.), d'une part, ainsi que l'instauration d'une surveillance des indicateurs précoces des maladies métaboliques (diabète, hypertension, cancers, etc.), d'autre part. Il faudrait pour cela repenser les modalités de financement du laboratoire national de santé publique, qui le plus souvent ne disposent pas de réactifs. Cette institution souffre également d'un problème de fiabilité qu'il faudra corriger rapidement afin de restaurer sa crédibilité nationale et internationale.

Propos recueillis par Camille Delourme

AFRIQUE CENTRALE

À propos du franc de la zone Cémac

La dévaluation du franc CFA se précise-t-elle à travers le dernier rapport du Trésorier général de la Banque de France ?

On apprend que le franc CFA de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac-Cameroun, Centrafrique, Congo, Tchad, Guinée équatoriale et Gabon) pourra perdre 50% de sa valeur pour se fixer à 1 euro égal 1300FCFA sanctionnant la contre-performance des économies de la région.

Après le Tchad, le Gabon, qui ont connu la visite du FMI, c'était le tour du Cameroun de demander un crédit de 666, 2 millions de dollars en échange d'un redressement économique dû à la chute des prix pétroliers. Avant, ces trois pays avaient engagé une action de mobilisation de quelque 44 milliards de FCFA sur le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), en vue d'anticiper sur des situations de crises pouvant survenir à la fin de cette année, la

Banque ne voulant pas attendre « la tempête » pour agir.

Si la mise sur pied de ce dispositif rentre dans le cadre de la réforme de la politique monétaire de la Banque centrale, elle a un lien aussi et surtout avec le contexte régional marqué par la vulnérabilité de la situation de la trésorerie de plusieurs banques nationales, en liaison notamment avec les difficultés financières des États, a reconnu le gouverneur de la BEAC Toli Mahamat. Le programme d'aide du FMI courant semble s'aligner à une crise économique qui fait ressurgir le spectre d'une dévaluation du FCFA.

Lors d'une récente interview, le président tchadien Idriss Deby Itno a rappelé la convention qui lie la France à ses ex-colonies au sujet du FCFA dont le président sortant « François Hollande s'était montré plutôt favorable à une renégociation des termes ».

Noël Ndong